

***République Algérienne Démocratique et Populaire***  
***Ministère de l'Enseignement Supérieur***  
***Et de la Recherche Scientifique***  
***Université Abderrahmane MIRA- Bejaia***  
***Faculté des sciences économiques, de gestion et commerciales***  
***Département de sciences de gestion***

**Mémoire de fin de cycle**  
**Mémoire de fin de cycle**

***En Vue d'Obtention du Diplôme de Master en Sciences de Gestion***  
***Option : finance d'entreprise***

**Thème :**

***Financement des investissements par système bancaire***  
***Cas pratique : La Banque National d'Algérie « Bejaia »***

**Réalisé par :**

**M<sup>r</sup> MOUSSAOUI SOFIANE**  
**M<sup>r</sup> OUCHENE FAROUK**

**Encadreur :**

**M<sup>r</sup> MAAFA.S**

**Devant le jury:**

**M<sup>me</sup> KIROUANE**  
**M<sup>r</sup> HADHBI**  
**M<sup>r</sup> FRISSOU**

**Promotion 2016-2017**

# Remerciements

## *Remerciements*

*Au terme de ce travail, nous tenons à remercier en premier lieu, notre seigneur Dieu qui nous A Donné la force d'achever ce travail.*

*Aussi, nous tenons à remercier nos parents et tous les membres de nos familles pour leurs encouragements et leur patience tout au long de nos études.*

*Nous remercions vivement notre promoteur M<sup>r</sup> MAAFA pour l'aide précieuse qu'il nous a offert dans l'élaboration de ce travail.*

*Nous remercions aussi notre 2<sup>eme</sup> promoteur M<sup>r</sup> FRISSOU qui, par ses conseils précieux, ses remarques pertinentes et par sensibilité.*

*Nous exprimons les mêmes sentiments de gratitude à tous les enseignants qui nous ont comptés parmi leurs étudiants tout le long de ces cinq années d'études.*

*Nous tenons à remercier l'ensemble du personnel de la Banque Nationale d'Algérie « Bejaia » pour leur chaleureux accueil, en particulier notre promotrice M<sup>elle</sup> AOUDIHAT, pour nous avoir facilités la tâche et qui ne nous a pas quitté ses yeux durant toute la période de stage.*

*Sofiane  
Farouk*

# Dédicaces

# Dédicaces

*Je dédie ce modeste travail à :*

*À la mémoire de mes grands-parents, mon père, mon oncle, mon cousin ;*

*À ma chère Mère ;*

*À mes chers oncles et ma chère tante ;*

*À ma chère sœur : Salima,*

*À mes chers cousins et cousines :*

*AbdElghani, Saadi, Bilal, Hichame , Farhat, Hakima, Hamida, Akila, Fouzia, Sihem, Asma, Lamia,*

*Latifa, Wahiba, Fatima ;*

*À tous mes amis(es), en particulier : Azzedine,, Aziz, Abd samia Nassim , Koukou, Belaid  
,oussama , , Younes, Nadjim, Rahim, Belkecem, Mokrane,toufik,Adel,mohend  
ourabeh,Yacine,Farhat ;*

*A mes camarades de promotion 2016/2017*

*À mon binôme, Farouk;*

*Ainsi qu'à tous ceux qui me sont chers.*

*Sofiane*

# **DEDICACE**

*Je dédie ce modeste travail à :*

*Ma mère :*

*Aucune dédicace ne saurait exprimer l'affection et l'amour que j'éprouve envers toi.*

*Puisse ce travail être la récompense de tes soutiens moraux et sacrifices.*

*Mon père :*

*Puisse ce modeste travail constituer une légère compensation pour tous les nobles sacrifices que tu t'es imposé pour assurer mon bien être et mon éducation.*

*Mes frères et sœur :*

*Vous êtes les êtres qui me sont les plus chers au monde, merci pour tout ce que vous avez fait pour moi.*

*Sans oublier mes camarades de la promotion et tous mes amis, chacun avec son propre nom.*

*Que Dieu vous garde.*

*Farouk*

# Sommaire

# Sommaire

<b>Introduction générale</b> .....	1
<b>Chapitre I : Financement bancaire des investissements</b> .....	3
Section 1 : généralités sur les banques .....	3
Section 2 : Généralités sur les crédits bancaires .....	7
Section 03: Généralités sur les investissements .....	17
<b>Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement</b> .....	24
Section 01 : Étude d'un dossier de crédit d'investissement .....	24
Section 02 : Analyse financière du projet .....	28
Section03 : Analyse de rentabilité du projet d'investissement.....	40
<b>Chapitre III : Étude de cas pratique</b> .....	59
Section 01 : la présentation d'organisme d'accueil et l'étude d'un dossier de crédit d'investissement .....	59
Section 02 : Analyse la situation financière de l'entreprise .....	68
Section 03 : Analyse des critères d'évaluation du choix d'investissement.....	77
<b>Conclusion générale</b> .....	87

# Introduction générale

### Introduction générale

Le financement des investissements est au centre de la thématique du développement des entreprises. En sont en cause dans cette situation les contraintes financières suscitées par l'investissement. Les besoins de fonds sont toujours impérieux pour les entreprises, c'est leur moyen par excellence de faire face aux exigences de l'investissement. Diverses formules de financement ont été élaborées pour répondre aux besoins des entreprises et leur assurer suivi et pérennité.

Lieu de création de richesse, l'entreprise permet de mettre en œuvre des moyens intellectuels, humains, matériels et financiers pour extraire, produire, transformer ou distribuer des biens et des services conformément à des objectifs fixés par une direction et faisant intervenir, à dosages diverses, des motivations de profit et d'utilité sociale. De tels objectifs ne peuvent être réalisés recourir à une gestion financière efficiente, adossée à un système bancaire qui assure l'existence de l'entreprise.

Les institutions financières ont, pour leur part, intérêt à relancer le mécanisme de production ainsi que la promotion des investissements. Elles doivent donc impérativement apporter le financement nécessaire aux agents économiques, en particulier les entreprises.

Dès leur création même, les entreprises se trouvent à l'épreuve des besoins progressifs de capitaux requis pour financer leurs activités économiques ainsi que leur croissance. Sont ainsi appelés à contribution nombre d'institutions financières : caisses d'épargne, banques et autres établissements qui restent à ce jour les plus privilégiés. Une panoplie de crédits financiers est proposée par les banques à leurs partenaires économiques, les entreprises, en vue de venir à bout de leurs difficultés et réaliser leurs projets. S'illustre de la sorte le rôle clé de la banque vis-à-vis de l'entreprise.

Le banquier n'opère pas sans risque. Une visibilité la plus ample est cruciale et pour l'institution bancaire et pour le partenaire économique. L'octroi de crédits, affaire de partenariat délicat, demande un certain nombre de mesures vitales au bon fonctionnement.

Passant au plan national de l'économie, la banque s'acquitte aussi à ce niveau d'un rôle très important. Là comme ailleurs, la banque est appelée à encadrer financièrement les entreprises dans la réalisation de leurs projets. Il serait erroné de confiner la mission de la banque à la prise de risque financier. Un constat tangible doit être de mise que l'entreprise cliente sera bien en état de rembourser le crédit alloué, ce qui sera tout à la fois condition de son propre succès que celle du tissu économique national dans le sens général. Sans être purement et simplement écarté, le partenaire à risque pourrait du moins être mieux contenu au plan du conseil financier.

Notre travail prend pour base la question suivante :

### **Comment se déroule le processus de financement d'un investissement au sein d'une banque publique ?**

La réponse à cette question fondamentale passera par l'éclaircissement des trois questions que voici :

- **Quels sont les différents risques inhérents à l'octroi de crédit et comment sont-ils appréhendés par le banquier ?**
- **Comment s'effectue le montage d'un dossier de crédit d'investissement ?**
- **Quelles sont les techniques utilisées par les banques pour analyser un dossier de crédit d'investissement ?**

Nous approcherons les pistes de réponse en empruntant les hypothèses suivantes :

- ✓ Le niveau du risque encouru par le banquier peut faire l'objet d'une évaluation financière portant sur l'entreprise elle-même que sur le type de projet qu'elle se donne ;
- ✓ Le montage d'un dossier de crédit ne s'effectue pas indépendamment de la structure financière de l'entreprise.

Une démarche méthodologique reposant sur une approche à la fois théorique et pratique, s'avère nécessaire pour mener à bien notre travail. Par ce point même, nous nous baserons sur une recherche bibliographique traitant la fonction de financement bancaire des investissements, en utilisant notamment des ouvrages et articles relatifs à cette fonction et des moyens mis en œuvre pour son développement au niveau des banques algériennes. Pour vérifier ou infirmer nos hypothèses de départ, on sera également amené à faire un stage pratique au niveau de la **Banque Nationale d'Algérie**(BNA) de Bejaia.

La structure que prend notre étude est la suivante :

- Le premier chapitre portera sur le financement bancaire des investissements ;
- Le deuxième chapitre sera consacré à l'évaluation du projet d'investissement ;
- Le troisième et dernier chapitre traitera pratique dont la présentation de l'Institution, son service d'accueil et ses procédés d'étude de dossiers de crédit d'investissement.

# CHAPITRE I

## Chapitre I : financement bancaire des investissements

### Introduction

Une entreprise peut se créer par le fait d'un ou plusieurs individus, avec ou sans l'aide d'organismes financiers. Ces derniers peuvent, éventuellement, apporter les capitaux nécessaires au démarrage de l'activité. Si celle-ci est florissante, l'entreprise s'engage du même coup dans une croissance de son chiffre d'affaires, lui seront ainsi nécessaires des équipements nouveaux, des locaux et autres nécessités relatives à son agrandissement, autant de nouvelles finances à débloquer.

Il sera tout au long de ce chapitre question du financement bancaire des investissements. Sa première section abordera la banque dans ses grandes lignes. Les points majeurs du crédit bancaire seront la matière de la deuxième section. Ces deux points nous donneront plus de visibilité à traiter, au fil de la troisième section, de l'investissement.

### Section 1 : généralités sur les banques

La banque couvre de nombreuses activités et revêt elle-même maints aspects. Nous traiterons progressivement de ces volets au long de cette section.

#### 1- Définition de la banque

Les activités les plus connues d'une banque sont la gestion des dépôts (financiers), la collecte de l'épargne de sa clientèle, l'octroi de prêts bancaires entre autres services financiers qu'elle est en mesure d'offrir (opérations sur importations et exportations, émissions de titres, etc.).

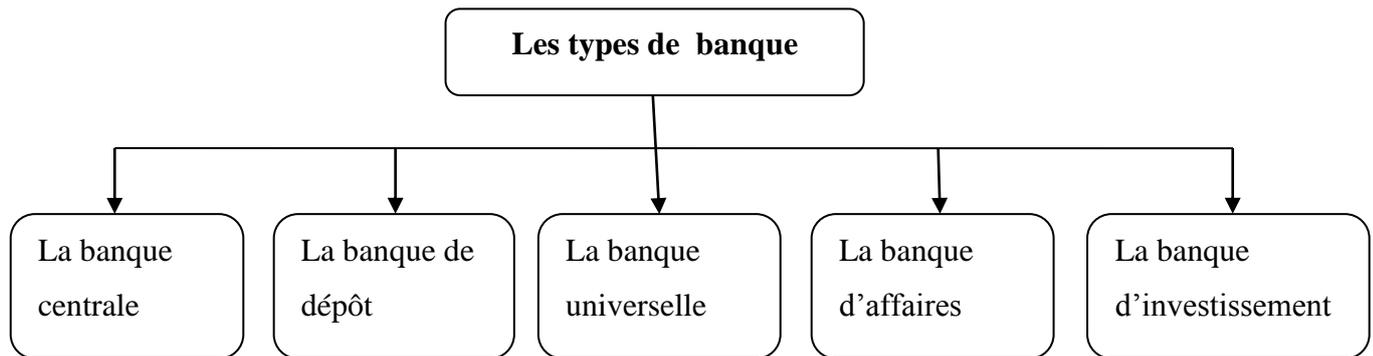
Relativement à la loi sur la monnaie et le crédit (LMC) la banque est définie en tant que « *personne morale qui effectue à titre de profession principal et habituel des opérations où sont comprises la réception de fonds du public, les émissions de crédit ainsi que la mise à la disposition de la clientèle de moyens de paiement et de gestion de ceux-ci.* »<sup>1</sup>

#### 2- Types de banques

L'ensemble des banques, contrôlées par la banque centrale, forme le système bancaire d'une zone monétaire. Il existe plusieurs types de banques.

---

<sup>1</sup> Journal officiel de la République Algérienne, N°18, article 110-114.

**Schéma N° 1 : types de banques**

Source : établi par nous-mêmes.

**2-1- La banque centrale**

La mise en place de la banque centrale d'Algérie (BCA) fut la première étape de la prise en main du système bancaire par l'état. Elle a été créée le 13/12/1962 par la loi 62-144 qui commence à fonctionner effectivement le 02 janvier 1963. La BCA était appelée à jouer le rôle de la banque et d'institut d'émission sur tout avec la création d'une unité monétaire nationale « Dinars Algérien » par la loi N° 64-11 du 10/04/1996. La BCA a pour fonctions principales :

- D'émettre des billets de banque et de réguler la circulation monétaire ;
- De diriger et de contrôler la distribution du crédit ;
- D'acheter et de vendre de l'or et de devise ;
- D'accorder des concours à l'Etat sous forme soit d'escomptes d'obligations cautionnées souscrites à l'ordre du trésor, soit d'avances pures et simples consenties à ce dernier ;
- De placer et de gérer les réserves des changes du pays ;
- D'autoriser sous forme de licence, les importations et exportations des opérateurs nationaux publics ou privés.

**2-2- La banque de dépôts**

La banque de dépôt est, le système classique d'établissement, travaillant avec les dépôts d'argent de leurs clients particuliers ou professionnels.

**2-3- La banque universelle**

C'est un établissement de crédit, qui reçoit les dépôts des ménages et qui joue un rôle d'actionnaire dans les entreprises industrielles. La banque universelle est à la fois banque de dépôts et banque d'affaire.

### **2-4- La banque d'affaires**

Elle travaille presque exclusivement avec les grandes entreprises. Elles ont comme clients les entreprises et les dépôts d'investisseurs.

### **2-5- La banque d'investissement**

Elle travaille avec les marchés financiers, par l'intermédiaire d'émissions d'emprunts obligataires, de souscriptions d'action, et différentes opérations boursières. Toutefois, les banques de détail et d'investissement sont, généralement de simples filiales de groupes bancaires communs, qui souvent s'occupent aussi d'assurance et d'autres activités financières.

## **3- Les activités de la banque**

Les activités exercées par la banque peuvent être regroupées en trois familles. En effet, outre, les activités traditionnelles d'intermédiation, on trouve les activités de marché et les prestations de service<sup>2</sup>.

### **3-1- Les activités d'intermédiation bancaire**

La collecte des ressources et la distribution des capitaux représentant les fondements de l'activité bancaire et du rôle économique de la banque. Cette intermédiation a pour finalité de satisfaire les demandes d'emprunt ou de placement de capitaux.

L'intermédiation constitue le cœur de l'activité de la banque et la base de sa rentabilité, du moment qu'elle produit une marge financière résultant de la différence entre les produits reçus sur les emplois et les coûts des ressources collectées.

#### **3-1-1- La collecte des ressources**

À partir d'un réseau d'agences, la banque collecte ses ressources sous forme de dépôts à vue et d'épargne auprès d'une clientèle composée essentiellement de particuliers et d'entreprises.

Les dépôts à vue constituent une ressource à faible coût pour la banque, toutefois, ils, peuvent faire l'objet de retrait à tout moment. Quant à l'épargne, celle-ci coûte plus cher mais en contrepartie sa durée de préservation est plus longue.

#### **3-1-2- La distribution des capitaux**

Les financements accordés par la banque aux divers agents économique peuvent revêtir les formes suivantes :

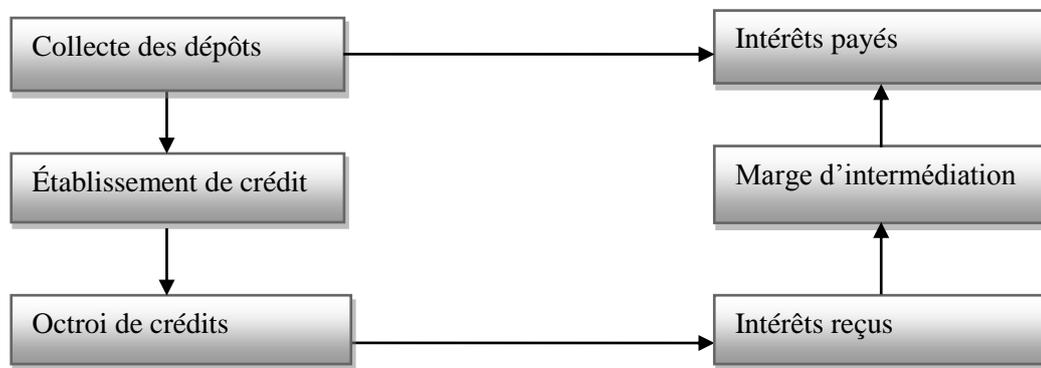
- Des crédits à court terme accordés à la clientèle d'entreprises et de professionnels en vue de couvrir un besoin de trésorerie (facilité de caisse, découvert, ...etc.).

---

<sup>2</sup> Généralité sur monnaie banque.

- Le crédit à moyen terme est destiné à financer les équipements, l'outillage, et les installations légères.
- Le crédit-bail, qui constitue un moyen moderne de financement des biens immobiliers ou mobiliers, notamment les équipements.

### Schéma N°2 : l'intermédiation bancaire



Source : établi par nous-mêmes.

### 3-2- Les activités de marché

Les métiers de marché s'effectuent sur des instruments au comptant ou sur des dérivés. Ils constituent à réaliser des opérations d'arbitrage et de spéculation sur des instruments financiers, tels que : instruments de taux d'intérêt, instrument de change et instrument sur actions ou sur des actifs non financiers tels que les matières premières. L'objectif de la banque à travers ces opérations est la réalisation des plus-values (gains).

### 3-3- les prestations de services

Ce sont des opérations faites pour le compte des clients, la banque n'étant pas contrepartie d'une opération financière. Les prestations de services ne donnent pas naissance ni à une créance, ni à une dette ni à un engagement d'hors-bilan.

L'objectif de banquier est de percevoir des commissions. Les prestations de service effectuées par la banque sont très diversifiées et elles recouvrent notamment :

- La gestion des moyens de paiement.
- La gestion d'actifs pour le compte de tiers.
- Les activités de conseil et d'ingénierie financière (introduction en bourse, offre publique d'achat, restructuration financière des entreprises).
- La gestion collective sous forme d'OPCVM<sup>3</sup>

## 4- Le rôle de la banque

Les banques remplissent plusieurs fonctions. En effet <sup>4</sup>:

<sup>3</sup> Organismes de placement collectifs de valeurs mobilières.

<sup>4</sup> Zuhayr Mikdachi, « les banques à l'ère de la globalisation, édition economica, 1998, page 6.

- La banque joue un rôle dynamique dans la mesure où elle crée de la monnaie, et assure sa clientèle contre le risque de perte ou de vol ;
- La banque est une entreprise dont le rôle consiste à recevoir les dépôts que lui confie la clientèle, à prêter une partie de fonds à ceux qui ont besoins et à créer la monnaie ;
- La banque joue un rôle d'intermédiaire entre les détenteurs et les demandeurs de capitaux dans le temps et dans l'espace ;
- La banque se doit donc de constituer une clientèle puisque ce sont les clients qui lui procurent aussi bien les ressources nécessaires pour exercer son activité que les occasions pour employer ses ressources.

## Section 2 : Généralités sur les crédits bancaires

« Le mot crédit vient du mot latin « crèdère » qui signifie avoir confiance et surtout avoir confiance en l'avenir »<sup>5</sup>.

Pour une banque, le crédit consiste à donner du temps en attendant l'argent et/ou prêter de l'argent en attendant un certain temps, à une personne morale ou physique en vue de réaliser un profit satisfaisant dans le cadre d'une relation de confiance avec une promesse de remboursement.

L'objectif de cette section est de présenter certaines notions sur le crédit bancaire à travers sa définition et l'analyse de ses caractéristiques, de son rôle ainsi que de sa classification.

### 1- Définitions du crédit

Le crédit est l'une des activités fondamentales de la banque, il peut être défini selon deux optiques.

#### • Juridiquement

Le crédit, autant qu'une opération bancaire au sens de l'article 112 et la loi 10-90 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit, est « un acte onéreux par lequel une personne met ou promet de mettre des fonds à la disposition des autres personnes ou prend dans intérêt de celle-ci un engagement par signature tel qu'un aval, un cautionnement ou une garantie. Sont assimilée à des opérations de crédits, les opérations de location assorties d'option d'achat notamment le crédit-bail<sup>6</sup> ».

<sup>5</sup> « lexique économique », DALLOZ octobre 1984, page .71.

<sup>6</sup> L'article 112 et la loi 10-90 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.

- **Économiquement**

« Le crédit met en présence un prêteur et un emprunteur. Le prêteur remet à l'emprunteur un bien matériel ou immatériel ou de la monnaie. Il reçoit en échange de l'emprunteur une promesse de lui restituer à une date ultérieure une quantité de monnaie avec rémunération du service rendu et de dommage connu<sup>7</sup> ». Le crédit introduit le facteur temps, donc l'incertitude dans le mécanisme des échanges.

## 2- les caractéristiques du crédit

Le crédit se caractérise par quatre éléments fondamentaux<sup>8</sup>.

### 2-1- Confiance

Il doit exister une confiance, entre le prêteur et l'emprunteur. Elle constitue, en effet, la base de toute décision de crédit.

Pour accroître la confiance qui peut lui être accordée, le créancier demande des garanties à l'emprunteur tel que les cautions, l'hypothèque...etc.

### 2-2- durée

La durée peut être définie comme la période qui va de l'octroi de crédit jusqu'à la restitution de la somme empruntée.

Il n'y a pas de crédit s'il n'y a pas une certaine durée. D'ailleurs on distingue trois(3) types de durée :

- le crédit à court terme : lorsque la durée est inférieure à un an ;
- le crédit à moyen terme : lorsqu'elle est comprise entre deux et sept ans ;
- le crédit à long terme : lorsque la durée est supérieure à sept ans.

### 2-3- Le risque

On peut distinguer plusieurs formes de risque : le risque de crédit, le risque de liquidité, insolvabilité de taux et de change.

#### 2-3-1- Le risque de crédit

C'est le risque de ne pas être remboursé à l'échéance d'un crédit bancaire consenti. L'appréciation de ce risque est la responsabilité essentielle du banquier qui doit attirer une attention particulière au contrôle et à la qualité des crédits consentis.

<sup>7</sup> Bouyakoub.F «L'entreprise et le financement bancaire », édition Casbah, Alger 2000, page 17.

<sup>8</sup> BLANCHE SOUSI-ROUBI, Banque et Bourse, , 4<sup>ème</sup> édition DALLOZ, 1997, page 88.

### **2-3-2- Le risque de liquidité**

Ce risque découle de la fonction de transformation d'échéances d'une banque. De ce risque dérive deux risques : risque de liquidité immédiate et le risque de transformation. Pour remédier à ce risque, on doit analyser les emplois et les ressources selon la liquidité et l'exigibilité.

### **2-3-3- Le risque de taux**

C'est le risque supporté par la banque qui détient des créances et/ou des dettes à taux fixe du fait de l'évolution ultérieure des taux d'intérêts. Le banquier doit en effet équilibrer entre ces ressources et / ou ces emplois à taux fixé et ceux à taux variable.

### **2-3-4- Le risque de change**

Ce risque naît de la détention de créances et de dettes en devise, ou la variation du cours des devises dans lesquelles ces créances et ces dettes sont libellées, font découler le risque de change par rapport au dinar.

### **2-3-5- Le risque d'insolvabilité**

C'est le risque qui menace la survie de la banque. Il est généralement la conséquence de la manifestation d'un ou plusieurs des risques précédant et que la banque n'a pas pu prévenir. Pour cela, la banque doit respecter les exigences réglementaires en fonds propres et doit surtout examiner avec attention la qualité de l'actionnaire.

### **2-4- Le taux d'intérêt**

Le taux d'intérêt peut être défini comme étant une somme d'argent payée par un débiteur en contrepartie de l'acquisition d'une monnaie.

## **3- Classification du crédit bancaire**

Les crédits bancaires sont classés en fonction de leur nature et de leur projet. On trouve entre autre crédits accordés aux entreprises pour satisfaire leur besoin d'exploitation et leur besoin d'investissement.

L'intervention de la banque prend des formes différentes selon les besoins exprimés ; on distingue quatre (04) formes de crédits<sup>9</sup> :

- le crédit d'exploitation ou crédit à court terme : finance l'actif circulant du bilan ; ces crédits servent à pallier aux difficultés de trésorerie que peut connaître l'entreprise en raison de longueur de processus de fabrication ou la lenteur des règlements des ventes.
- Le crédit d'investissement ou crédit à moyen terme : Il finance l'actif immobilisé du bilan.

<sup>9</sup> Le crédit bancaire : Histoire et Typologie.

- Le financement du commerce extérieur : destiné à financer les opérations de commerce extérieur.
- Les crédits aux particuliers

### **3-3- Crédits destinés au financement de l'exploitation des entreprises**

Les crédits d'exploitations ou de fonctionnement ont pour but de financer les besoins nés de cycle d'exploitation de l'entreprise.

Le remboursement de crédit d'exploitation dont la durée est généralement d'une année est assuré par les recettes d'exploitations.

Il existe différentes formes de crédit d'exploitation, on peut distinguer deux grandes catégories :

- Les crédits par caisse : Qui se traduisent par une immobilisation immédiate du capital.
- Les crédits par signature : Qui n'engagent que la signature de banquier.

#### **3-3-1- Les crédits par caisse**

La banque, en accordant un crédit de trésorerie ou un crédit par caisse, satisfait temporairement une insuffisance de trésorerie de son client, en l'autorisant à rendre son compte débiteur. On distingue des crédits par caisse globaux et spécifiques.

##### **3-3-1-1- Les crédits par caisse globaux**

On trouve essentiellement, ce qui suit :

- **La facilité de caisse**

La facilité de caisse est accordée à l'entreprise lorsqu'elle a besoin de faire face à une gêne momentanée de trésorerie. Cette autorisation est accordée pour une période donnée, jusqu'à une date limite à partir de laquelle l'autorisation tombe et nécessite une nouvelle étude (en général les banques revoient leur autorisations à la lecture des résultats de l'entreprise grâce aux documents comptables que les dirigeants leur auront remis).

Bien qu'ayant généralement une validité annuelle, la facilité de caisse ne doit être en principe utilisée que pour une période très limitée (échéance de fin de mois, par exemple). Elle répond aux besoins de financement dus au décalage des entrées et sortie de fonds, et son remboursement est assuré chaque mois par les entrées décalées. Elle est le financement par excellence de la partie fluctuante des besoins en fonds de roulement<sup>10</sup>.

- **Le découvert**

---

<sup>10</sup>Cours de l'Économie Bancaire.

« Accordé pur une période plus longue (de quelques semaines à quelques mois) le découvert peut être autorisé dans le cas où l'entreprise est en attente d'une entrée de fonds et qu'elle souhaite disposer à l'avance des fonds attendus (par exemple règlement d'un important marché)<sup>11</sup> ».

Toutefois, dans la pratique, le découvert est souvent accordé pour assurer à l'entreprise un fonds de trésorerie lorsque les associés ne veulent pas ou ne peuvent apporter les fonds supplémentaire à l'entreprise. Dans ce dernier cas, la banque n'apportera la plupart du temps son concours que si elle bénéficie de bonnes garanties et est assurée notamment de la caution des associés, ces derniers peuvent être appelés à rembourser la banque en cas de défaillance de l'entreprise.

- **Le crédit de soudure**

Le crédit de soudure à le même objet que le découvert, mais le rebroussement de crédit est attendu d'une opération étrangère à l'activité normal de l'entreprise (par exemple : la vente d'un terrain ou le déblocage d'un emprunt).

- **Le crédit de compagnie**

Pour différentes raisons, une entreprise peut subir un important décalage entre les dépenses qu'elle règle et les rentrées qu'elle doit avoir. Elle qu'elle peut avoir ce que l'on appelle une activité saisonnière. C'est ainsi qu'elle peut fabriquer toute l'année et vendre sur une période très courte ; ou bien qu'elle ne peut acheter que sur une période très courte pour vendre toute l'année.

Elle peut aussi avoir exceptionnellement une charge importante de trésorerie à assurer (lancement d'une campagne de publicité par exemple) dans tous les cas, l'entreprise ne pourra pas et ne devra pas assurer ce décalage avec ses seules capitaux. Elle demande pour cela un crédit de compagnie.

### **3-3-2-1- Les crédits par caisse spécifiques**

Ils sont destinés à financer des postes spécifiques de l'actif circulant, on peut distinguer :

- **L'escompte commercial**

L'escompte est un crédit à court terme, accordé par une banque, contre le transfert de propriété de créance négociable (effet de commerce). L'entreprise reçoit en échange de ces effets de commerce une somme correspondant au nominal diminué du montant des agios (intérêts du prêt + commission) prélevés par la banque<sup>12</sup>.

- **L'avance sur marchandise**

<sup>11</sup> L. BERNET ROLLANDE, « principe de technique bancaire », 25<sup>ème</sup> édition, Ed. Dunod, Paris, 2008, p.287.

<sup>12</sup> G. BRESSY et C. KONKUYT, « économie d'entreprise », Édition Dalloz, Paris, 2002, P 251.

Ce crédit permet de financer un stock de marchandises nanties en faveur de la banque. L'entreprise (client) doit être dépossédée de ses marchandises, remises en gage du banquier. De plus, la banque ne financera jamais la totalité des stocks. Le financement des marchandises est limité à hauteur de 70% à 80% de leur valeur marchande.

- **L'avance sur stocks**

Cette forme de crédit permet, de financer une partie des stocks de matières premières d'une entreprise, dans l'attente de leur transformation et de leur vente. Ce crédit, s'apparente à un véritable découvert, aucune garantie n'y est rattachée.

- **L'avance sur titre**

C'est une forme de crédit peu utilisée dans le domaine industriel et commercial et, particulièrement en Algérie où on ne le rencontre que très rarement. Ces avances sont garanties par des titres de négociations ou des bons de caisse possédés par le client, dans la banque où il a demandé cette avance. En outre, elle ne peut dépasser 80% de la somme des titres détenus par la banque.

- **L'affacturage**

Représente un transfert de la gestion des comptes clients de l'entreprise à une autre société (le factor) qui se chargera d'encaisser les factures. La firme d'affacturage rachète les factures clients et libère ainsi l'entreprise du souci d'encaissement et de suivi, ce service se paie par une rémunération élevée<sup>13</sup>.

### **3-1-2- Les crédits par signature**

Cette catégorie de crédit, contrairement aux crédits par la caisse, n'entraîne aucun décaissement effectif de la part du banquier.

Il existe trois formes de crédit par signature : le crédit par acceptation, par aval et par caution

- **Le crédit par acceptation**

L'acceptation est l'engagement du tiré à payer un effet de commerce à son échéance.

L'acceptation de la banque est l'engagement qui se traduit par l'apposition, au recto de l'effet de commerce, de la mention « bon pour acceptation » par le banquier. Cela signifie que ce dernier en devient le principal obligé en substituant sa signature à celle de son client, et s'engage, par voie de conséquence, à honorer le paiement à échéance.

- **Le crédit par aval**

---

<sup>13</sup> G. BRESSY et C. KONKUYT, 2002, op-cit, p.251.

« L'avaliste garantit le paiement de la terre de change en tout ou partie de son montant il est tenu de la même manière que celui dont il s'est porté garant. L'aval est apposé sur un effet de commerce<sup>14</sup> ».

Par apposition de sa signature, la banque s'engage solidairement et conjointement vis avis d'un créancier.

Les formes d'aval : L'aval peut être donné sous deux formes

- Il être mentionné sur l'effet (sur la lettre de change, billet à ordre ou chèque)
- Il peut être donné par un acte indiquant le lieu où il est intervenu et est exprimé par les mots « bon pour aval » ou par toute autre formule équivalente et il est signé par le donneur l'aval.

#### • **Le crédit par caution**

Le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantie l'exécution d'une obligation et s'engage, envers le créancier à satisfaire à cette obligation si, le débiteur n'y satisfait par lui-même. On distingue trois types de caution : les cautions en douane, les cautions fiscales et les cautions des marchés publics.

#### **3-4- Les crédits destinés au financement des investissements de l'entreprise**

Le financement des investissements, notamment les équipements, devrait être normalement assuré par un recours à l'épargne, c'est-à-dire soit au fonds propre de l'entreprise, soit aux emprunts à long terme directement auprès de l'établissement bancaire.

Selon leur durée, les crédits d'investissements peuvent avoir deux formes<sup>15</sup> : crédit à moyen terme et à long terme. S'ajoute à cela, une nouvelle forme de crédit très avantageuse appelée « leasing » ou « crédit-bail ».

##### **3-4-1- Les crédits à moyen terme (CMT)**

Ces crédits financent les matériaux et les installations légères dont la durée d'amortissement fiscale peut varier de deux à sept ans. On peut distinguer les crédits à moyen terme mobilisables et les crédits à moyen terme non mobilisables. Le premier type est un crédit qui pourrait faire l'objet d'un refinancement auprès d'un organisme mobilisateur ce qui n'est pas le cas du crédit à moyen terme non mobilisable. La mobilisation est, l'opération par laquelle un créancier retrouve auprès de l'organisme mobilisateur, la disponibilité des sommes qu'il accorde à son débiteur.

##### **3-4-2- Les crédits à long terme**

<sup>14</sup> Bouyakoub.F «L'entreprise et le financement bancaire », édition Casbah, Alger 2000, page, 252, 253.

<sup>15</sup> aidimm.com/glossaire/m/mousharaka.

« Le crédit à long terme s'inscrit dans la fourchette huit ans/vingt ans. il finance des immobilisations lourdes, notamment des constructions<sup>16</sup> ».

Ils sont destinés généralement à financer l'investissement lourd, dont la durée de vie d'amortissement est longue, telles que les constructions (hôtels, usines, etc.).

### **3-4-3- les crédits bail (leasing)**

Le crédit-bail est une technique de financement d'une immobilisation par laquelle une banque ou une société financière acquiert un bien meuble ou immeuble pour le louer à une entreprise, cette dernière ayant la possibilité de racheter le bien loué pour une valeur résiduelle généralement faible en fin de contrat<sup>17</sup>.

Lorsque l'entreprise n'a pas les moyens nécessaires pour acquérir des biens mobiliers ou immobiliers par ses propres fonds, elle peut demander à sa banque ou à une société spécialisée de lui louer l'immobilisation concernée en assortissant ce contrat de location avec une promesse de vente. Le crédit-bail a l'avantage de financer complètement le montant du matériel, contrairement aux autres crédits où un apport minimum de l'emprunteur est exigé.

### **3-5- Les crédits destinés au financement du commerce extérieur**

La dimension internationale qui se caractérise par l'éloignement entre acheteur et vendeur et l'ignorance que les opérateurs peuvent avoir de leur partenaire, nécessite l'intervention des banques, pour sécuriser les opérations de commerce extérieur. Les banques jouent à cet effet, un rôle très important dans le rapprochement des deux parties.

#### **3-5-1- Le financement des exportations**

L'exportateur qui est amené à proposer des facilités de crédit pour, inclure un contrat commercial dispose de deux possibilités : le crédit fournisseur et le crédit acheteur.

Il est à signaler qu'en Algérie, dans le cadre des exportations, c'est la CAGEX (compagnie Algérienne de Garantie des Exportateurs) qui charge de limiter les risques de non-paiement et non transferts courus par les banques.

- **Le crédit fournisseur**

Cette formule consiste pour le fournisseur à consentir des délais de paiement à son acheteur puis à constituer sa trésorerie auprès de sa propre banque. Le soutien de la banque consiste à escompter les effets tirés sur l'acheteur étranger contre la remise de l'argent au fournisseur.

- **Le crédit acheteur**

<sup>16</sup> F. bouyakoub, 2001, op-ci, p 198.

<sup>17</sup> G. CHARREAUX, « Finance d'entreprise », 2<sup>ème</sup> édition, ED, EMS, Paris, 2000, p 198.

La banque, celle de l'exportateur généralement (le prêteur), va consentir à l'acheteur (emprunteur) un crédit pour lui permettre de régler son fournisseur.

### **3-5-2- Le financement des importations**

Le mode le plus utilisé dans le financement des importations est la technique du crédit documentaire. Cette technique de règlement assure aux exportateurs le maximum de Sécurité pour obtenir le paiement de leurs transactions et elle permet de substituer l'engagement de l'importateur à celui de sa banque. Pour son engagement, la banque de l'importateur s'oblige vis-à-vis de l'exportateur à lui régler le prix de marchandise contre la remise de document prouvant leur expéditions et certaines de ses caractéristiques, conformément aux instructions de son client. Les types de crédit documentaires rencontrés fréquemment sont les suivants :

- **Le crédit documentaire révocable**

On parlera de crédit documentaire révocable, lorsque le donneur d'ordre, c'est-à-dire l'importateur, peut le modifier ou l'annuler de son seul gré et à tout moment. Cette forme de crédit aux banques le rôle d'intervenant uniquement.

- **Le crédit documentaire irrévocable**

Il s'agit d'un crédit documentaire qui comporte un engagement de la banque émettrice d'honorer pour le compte de l'importateur les documents remis en conformité avec les conditions de crédit.

- **Le crédit documentaire irrévocable et confirmé**

Dans ce cas, le banquier de l'exportateur, en notifiant le crédit, va le confirmer, c'est-à-dire qu'en confirmant la signature du banquier émetteur, il garantit le paiement à l'exportateur. Il ne peut être annulé ou modifié sans l'accord de toutes les parties.

### **3-6- Les crédits aux particuliers**

La réussite de tout politique économique se juge par la réalisation de son but qui est de maximiser l'accroissement du niveau de vie de la population qui ne peut être atteint que par augmentation de la production nationale qui, passe par l'amplification de la consommation des ménages et ainsi inciter les investisseurs à investir plus, cela se fait par des crédits aux particuliers.

Nous aborderons dans cette partie les deux formes les plus courantes des crédits consentis aux particuliers pour le financement de biens de consommation durables, à savoir :

- **Les crédits à la consommation**

Il s'agit des crédits accordés aux particuliers dans le but de leur permettre d'accéder à des biens d'équipement automobiles et ménagers.

En Algérie, seules certaines banques pratiquent ce type de crédits, et ce en absence de sociétés spécialisées dans ce créneau.

L'opération est simple : le client apporte une partie du financement (en général, supérieure ou égale à 30% du montant du bien à acquérir) et le reste est égale comptant au fournisseur par la banque. Le banquier fera constater les créances détenues sur l'acquéreur par des billets à ordre destinés à un éventuel réescompte auprès de la banque d'Algérie.

- **Le crédit immobilier**

Les crédits immobiliers sont des prêts conçus pour financer l'acquisition de logements neufs, l'auto-construction, la rénovation, l'extension ou alors l'acquisition de logements d'occasion.

Cette forme de crédit s'est beaucoup développée ces dernières décennies, en raison du vif intérêt que portent les particuliers aux biens immobiliers. En effet, eu égard à cet engouement, les banques et établissements financiers se sont attelées à mettre au point et à perfectionner des techniques destinées à satisfaire la demande dans ce domaine.

#### **4- Le rôle du crédit**

Divers rôle peuvent être assimilés aux opérations de crédit.

##### **4-1- Assurer la continuité des échanges**

Le recours au crédit permet une anticipation des recettes et donne aussi à l'avance un pouvoir d'achat ou d'échange aux entreprises en anticipant le revenu des ventes. Il permet d'assurer la continuité dans le processus de production et de commercialisation, aussi bien sur le marché intérieur que sur le marché international.

##### **4-2- Stimuler la production**

Le développement de l'activité de production et sa modernisation dépendent en grande partie de l'importance de l'innovation concernant les équipements ou leur renouvellement. Le recours au crédit permet donc aux chefs d'entreprise d'acheter les outils de production adaptée.

##### **4-3- Amplifier le développement**

Les effets d'un prêt, pour l'achat d'un bien de production ou de consommation, ne se manifestent pas uniquement chez l'agent économique bénéficiaire de l'opération : ils s'étendent indirectement à d'autres agents.

#### 4-4- Instrument de création de monnaie

Les banques en octroyant du crédit, créent des flux monétaires. Elles utilisent les ressources dont elles disposent sous forme de dépôts pour consentir des crédits à leurs clients sans que, cela ne prive les déposants des possibilités d'utiliser leurs dépôts.

### Section 03: Généralités sur l'investissement

Chaque entreprise renvoie directement à un objectifs unique qui est le développement, toute entreprises se doit d'investir, c'est dépensé de l'argent dans le présent pour réaliser des profits dans le futur. C'est pour cela que l'investissement est un acte fondamental de gestion de l'entreprise parce qu'il engage l'avenir de celle-ci à moyen et à long terme.

Pour appréhender la notion d'investissement, nous allons rappeler dans cette section les différentes définitions, les classifications et la nature de l'investissement.

#### 1- Définition de l'investissement

L'investissement revêt plusieurs conceptions selon que l'on se place du côté du comptable, du financier, du l'économiste ou de la stratégie.

##### 1-1- Définition comptable

L'investissement : « *est constitué de tout bien meuble ou immeuble, corporel ou incorporel, acquis ou créé par l'entreprise, destiné à rester durablement sous la même forme dans l'entreprise* <sup>18</sup> ».

##### 1-2- Définitions financière

Pour un financier, l'investissement est « *un échange d'une somme présente contre l'espoir de recettes futures* <sup>19</sup> ».

Pour une entreprise, investir c'est mettre en œuvre aujourd'hui des moyens financiers pour, au travers des activités de production et de vente, générer des ressources financières sur plusieurs périodes ultérieures.

L'idée est que le placement de liquidités dans un projet dans premier temps procurera à l'investisseur un retour de liquidités dans un deuxième temps. Ceci sous-entend que les gains futurs seront plus importants que les capitaux investis dans le projet.

Aussi, l'investissement engage l'entreprise sur les moyens et long terme. Si les profits espérés ne sont pas réalisés, l'entreprise qui a engagé des disponibilités importantes dans projet risque de connaître de graves difficultés financières : d'une part, les capitaux investis ne

<sup>18</sup> Dov Ogien, « Gestion financière de l'entreprise », Dunod, Paris, 2008, page 9.

<sup>19</sup> J.P. Couvreur « La décision d'investir et la politique de l'entreprise ». Entreprise Moderne d'Édition. Février 1982. Page 15.

seront pas rémunérés au niveau souhaité mais en plus, l'insuffisance de recettes peut amener l'entreprise à l'État de cessation de paiement (échéances d'emprunts,.....).

### **1-3- Définition économique**

Les économistes définissent l'investissement comme l'échange d'une satisfaction immédiate et certaine, à laquelle on renonce contre une espérance que l'on acquiert et dont le bien investi le support.

### **1-4 Définition stratégique**

Les investissements sont indispensables à l'adaptation de l'entreprise à son environnement en améliorant sa position concurrentielle de manière à accroître durablement sa valeur.

## **2- Typologie des investissements**

Selon la stratégie et les politiques définies, la classification des investissements se fait selon différents critères<sup>20</sup>

### **2-1- Les investissements par nature**

Les investissements par nature permettent d'établir un classement qui se rapproche de la classification comptable :

- Les investissements corporels ou encore directement productifs, comme les usines, les constructions, etc., concernent des actifs physiques ;
- Les investissements incorporels comme les marques, les fonds de commerce, la recherche et le développement, les campagnes de publicité, etc., concernent les actifs immatériels. Leur part dans le total des investissements des entreprises augmente régulièrement.
- Les investissements en titres de participations, par exemple, concernent les actifs financiers.

### **2-2- Les investissements par destination**

Les investissements par destination obéissent à une logique de regroupement en fonction des objectifs recherchés :

- Les investissements de renouvellement sont destinés à remplacer des équipements usés ou obsolètes. L'objectif est ici de maintenir en état, à l'identique, le potentiel de production de l'entreprise ;
- Les investissements de modernisation complètent l'objectif précédent en y ajoutant par exemple un apport d'une nouvelle technologie (exemple de la compagnie

---

<sup>20</sup> Georges Legros, « Finance d'entreprise », Dunod, Paris, 2010, page 130/131.

aérienne qui investit dans un avion supersonique pour remplacer ses avions à hélice) ;

- Les investissements de productivité, dont l'objectif est la recherche de coûts unitaires moins élevés, se combinent fréquemment avec les deux premiers ;
- Les investissements de capacité visent à augmenter les capacités de production ;
- Les investissements de sécurité visent à réduire le nombre d'accidents du travail et répondre à de nouvelles normes ;
- Les investissements d'innovation permettent à l'entreprise d'acquérir de nouvelles technologies pour fabriquer de nouveaux produits ou réaliser des gains de productivité.

### **2-3- Les investissements stratégiques**

Enfin, parmi les investissements stratégiques, on distingue :

- Les investissements offensifs, pour conquérir de nouvelles parts de marché et renforcer sa position (rachat d'un concurrent, par exemple) ;
- Les investissements défensifs, pour maintenir sa position concurrentielle (rachat de brevets ou intégration d'un sous-traitant possédant un savoir-faire unique, par exemple) ;
- Les investissements de diversification, pour construire un groupe opérant sur plusieurs secteurs d'activité.

### **3- La nature de l'investissement**

La nature de l'investissement est en fonction de l'agent économique qui le réalise. Ainsi, pour un particulier ou un ménage, l'investissement peut prendre la forme d'acquisition d'actifs financiers (action ou obligation), ou bien de consommation durable, notamment des maisons ou des voitures.

Toutefois, si l'on se fonde sur l'économie dans son ensemble (hors transactions internationales), la plupart de ces éléments ne sont pas considérés comme des investissements. En premier lieu, l'achat d'actifs financiers par des citoyens n'accroît la richesse globale d'une nation dans la mesure où ces acquisitions ne représentent que des créances sur l'autre citoyen et sont donc inscrites au passif du bilan, l'achat et la vente d'actifs financiers ne font que refléter des variations de créances sur des actifs existants.

Pour les mêmes raisons, on se considère pas, en économie, les acquisitions de biens d'équipements de seconde main comme des investissements dans la mesure où elles n'accroissent pas le revenu national net (mais bien les recettes des vendeurs). Elles ne reflè-

tent, en effet, que le changement de propriété d'actif existant ayant déjà été comptabilisés dans la production et le revenu national de l'année de leur émission.

Par ailleurs, selon les conventions adoptées par la plupart des pays du monde en matière de comptabilité nationale, les acquisitions de biens de consommations durables, tel que des voitures ou des postes de télévision par des ménages, ne sont à aucun moment considérées comme des investissements mais entrent dans la consommation des ménages. On estime en effet par convention et principalement pour les raisons de commodité statistique que les

Services fournis aux ménages par ces biens de consommation durables, ne participent ni au revenu national, ni au produit national. De la même manière, un véhicule acheté par un gouvernement n'est pas inclus dans les estimations du niveau d'investissement atteint.

#### **4- Les déterminants de l'investissement**

Sur le plan macroéconomique, la décision d'investir dépend de cinq principaux facteurs :

##### **4-1- La demande anticipée**

Appelée demande effective par Keynes, lorsque l'entreprise anticipe une augmentation durable de la consommation de ses produits, et que ses propres capacités de production sont saturées, elle sera conduite à investir. Donc la hausse de la demande anticipée par les entreprises favorise une augmentation plus que proportionnelle de l'investissement.

##### **4-2- La rentabilité**

L'entreprise avant d'investir, va calculer les profits futurs que va lui procurer le capital investi, pour cela, si elle finance son investissement par l'emprunt, elle va comparer le taux d'intérêt de l'emprunt et le taux de rendement de l'investissement.

D'où l'importance du niveau du taux d'intérêt lorsque celui-ci est faible, cela entraîne ce qu'on appelle un effet de levier.

L'entreprise a en effet avantage à emprunter lorsque les taux d'intérêt sont faibles, plutôt que d'utiliser ses propres capitaux, car la rentabilité de l'investissement sera supérieure aux remboursements de l'emprunt et de ses intérêts.

##### **4-3- La situation financière de l'entreprise**

Si l'entreprise est déjà fortement endettée, elle ne recherchera pas à augmenter son passif pour financer de nouveaux investissements. Au contraire elle utilisera l'augmentation de ces profits pour alléger ses dettes.

A l'inverse, une entreprise disposant de fonds propres ou cash-flow important, sera incitée à réaliser de nouveaux investissements.

#### **4-4- Le coût des facteurs de production**

Si le cout de travail augmente, l'entreprise sera incitée à recourir à l'investissement pour augmenter sa production. Investissement, si le coût du capital emprunté est élevé, l'entreprise préférera embaucher du personnel pour faire face à l'augmentation de la demande.

#### **4-5- Le taux d'utilisation des capacités productives**

Une sous-utilisation des machines ne favorisera pas l'investissement de l'entreprise. En revanche, si les machines fonctionnent à plein régime, l'entreprise sera incitée à investir pour répondre à toute augmentation de la demande.

### **5- Les acteurs de l'investissement**

L'investissement regroupe trois principaux acteurs :

- L'entreprise.
- La banque.
- L'État,

Et aussi le public et les institutions, c'est le cas d'une vente d'actions ou d'obligations.

Les objectifs de chaque acteur ne sont pas toujours convergents.

- **Pour l'entreprise** : l'investissement doit être techniquement réalisable et permette ainsi une rentabilité maximale.
- **Pour le banquier** : il ne financera un projet sans s'assurer de sa rentabilité et de la capacité de remboursement du crédit octroyé.
- **Pour l'État** : il doit s'assuré qu'un tel projet contribuera à la résorption du problème de chômage (création d'emploi), ainsi qu'à l'application des différentes politiques (agricole, industrie, ou politique de l'encouragement des exportations), mais il faut également s'assurer que l'existence d'un tel financement n'aura aucun impact négatif sur l'environnement.

### **6- Le rôle de l'investissement dans l'économie**

L'investissement joue un double rôle essentiel, d'une part, il assure l'équilibre macroéconomique car si la partie épargnée du revenu, n'est pas compensée par une dépense d'investissement équivalent, il y aura surproduction de marchandise, baisse de prix et donc pulsion déflationniste. D'autre part, c'est un facteur de croissance, il permet la modernisation de l'appareil productif, l'apparition de produits nouveaux, des gains de productivité permettant la baisse des prix, la hausse du revenu, la création de nouveaux emplois et donc une expansion de l'économie.

L'investissement est une décision importante pour quatre raisons essentiels :

- À long terme, il constitue un moteur de croissance et de survie des entreprises ;
- Il absorbe des ressources importantes ;
- Il s'agit d'un engagement à moyen terme ou à long terme irréversible ;
- En fin, il conditionne l'image de marque de l'entreprise en raison de l'influence de l'environnement économique et financier.

Le ministère des finances et l'association des banques et les établissements financiers sont parmi les instances qui se pencheront sur les réformes du système bancaire. Ces dernières sont prévues par le gouvernement, dont la politique s'articulera autour de la poursuite de l'investissement dans le secteur financier, la révision de la gouvernance des banques publiques et le développement des moyens de paiement moderne pour freiner l'informel.

Actuellement, le secteur bancaire est jugé solide, mais sa politique commerciale est faible d'où l'orientation vers la formation des commerciaux. Le pays tente également de conduire les hommes d'affaires de l'ombre à quitter l'économie parallèle pour contribuer à la promotion de l'économie, ce qui doit passer par le développement d'un secteur bancaire et financier performant.

**Conclusion**

Dans ce chapitre, nous avons cité la panoplie de crédits offerts par la banque à sa clientèle, entreprises et particuliers, afin de répondre à leurs besoins de plus en plus croissants.

Le banquier, dans le cadre de son obligation de conseil, devra orienter le client vers le type de crédits répondant au mieux les besoins constatés.

Enfin, quel que soit la nature de crédit sollicité le banquier, doit mener une étude rigoureuse, notre prochain chapitre va porter sur l'évaluation de crédit d'investissement, où, nous essayerons de retracer la démarche suivi par le banquier dès la réception du dossier client, jusqu'à la décision finale.

# CHAPITRE II

## Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement

### Introduction

L'évaluation financière des projets d'investissements peut apparaître comme un moyen ou une synthèse entre l'approche planificatrice de type micro ou macroéconomique et la gestion prévisionnelle dans l'entreprise. Elle correspond à un besoin particulier de prévision, centré sur le concept de produit et reposant sur une modélisation réalisée à partir des études techniques et commerciales.

Le financement des investissements comporte beaucoup de risques et d'erreurs qui sont très coûteuses vu les sommes très importantes à payer. Pour cela, le banquier ne répond à une quelconque demande de concours qu'après avoir mené une étude approfondie sur son client.

Ce dossier permet au banquier de connaître son client d'après : son environnement, ses moyens, ses capacités...etc.

Ainsi les étapes devant être empruntées par le banquier pour toute étude de dossier d'investissement sont à l'ordre de deux : une première intitulée de la viabilité du projet, une deuxième dénommée à l'analyse de la rentabilité du projet.

Avant d'entamer ces deux étapes le banquier doit vérifier la conformité et l'authenticité des différents documents, constitutifs du dossier de crédit d'investissement remis par le client.

### Section 01 : Étude d'un dossier de crédit d'investissement

Dans cette section nous présentons la constitution du dossier et l'étude technico-économique du projet d'investissement.

- **Constitution du dossier de crédit d'investissement**

Tout demandeur d'un crédit d'investissement doit constituer un dossier qui comporte tous les documents que le banquier juge utiles, ces documents peuvent être administratifs, juridiques, économiques, techniques, comptables, financiers et fiscaux et cela lui permet d'appréhender la situation générale de l'entreprise et de faire une étude convenable. Le dossier devant être fourni est composé de :

### 1- Demande de crédit d'investissement

Cette demande doit porter sur le montant et la durée du crédit sollicité, le montant de sa participation au financement du projet et les garanties proposées.

### 2- Documents administratifs :

Ces documents se regroupent en :

- ✓ Copie conforme du registre de commerce ou tous autres documents justifiant l'autorisation d'exercice de l'activité projetée ou exercée (agrément, autorisation d'exploitation, carte fellah, etc.) ;
- ✓ Copie dûment légalisée des statuts pour les personnes morales ;
- ✓ Copie certifiée conforme du BOAL (Bulletin Officiel des Annonces Légales) ;
- ✓ Copie légalisée du titre de propriété, de la décision d'attribution ou de concession de terrain.

### 3- Documents comptables et fiscaux

On résume ces documents dans ce qui suit :

- ✓ Bilan d'ouverture pour la nouvelle affaire ;
- ✓ Bilans et TCR prévisionnels ;
- ✓ Bilans et annexes des trois derniers exercices lorsqu'il s'agit d'une demande d'extension ou d'un renouvellement.

### 4- Documents économiques et financiers

Ils comportent :

- ✓ Une étude technico-économique du projet ;
- ✓ Factures pro-formats et/ou contrats commerciaux récents pour les équipements à acquérir ;
- ✓ Tout justificatif des dépenses déjà réalisées dans le cadre du projet.

### 5- Documents techniques

Les documents techniques sont généralement relatifs au foncier et à l'infrastructure de l'entreprise, on les résume en :

- ✓ Permis de construire ;
- ✓ Plan d'architecture ;

- ✓ Etat descriptif et estimatif des travaux de génie civil et bâtiments réalisés et restant à réaliser, établi par un bureau d'architecture.

- **Étude technico-économique du projet d'investissement**

L'étude technico-économique porte sur l'analyse de viabilité du projet une fois le banquier a rassemblé les différents documents concernant le client et son projet, cette étude est la première étape de l'analyse du dossier d'investissement. Elle comporte une présentation du promoteur et son activité et une présentation du projet avec ses différents aspects (marché, commercialisation, technologie et l'analyse des coûts).

### **1-Identification de promoteur et son activité**

Elle reprend les éléments suivants :

#### **1-1-Présentation de l'activité**

C'est la présentation de l'activité principale de promoteur et éventuellement l'activité accessoire envisagée pour le client.

#### **1-2-Présentation du promoteur**

Chaque promoteur doit être représenté par : le nom et le prénom, l'âge, l'expérience et/ou le diplôme, le patrimoine personnel...etc.

### **2-l'identification du projet d'investissement**

Le banquier doit s'intéresser à l'objet du projet, la localisation du projet, l'état d'avancement du projet et l'impact du projet, ils sont présentés comme suit :

#### **2-1-Objet du projet**

Après une présentation générale du promoteur et de son activité, le banquier doit s'intéresser à l'objet du crédit, ainsi que ses objectifs visés. Selon leur objectif, les investissements peuvent être classés en<sup>21</sup> :

- Projets de remplacement : l'objectif principal de ce genre d'investissement est de renouveler les équipements ;

---

<sup>21</sup>J.KOHEL, « Le choix des investissements », Ed, Dunod, Paris, 2003, pp.12-13.

- Projets de modernisation : Ceux-ci ont pour finalité essentielle, la réduction des coûts de production et de l'augmentation du rendement ;
- Projets d'expansion : Ce sont les investissements ayant pour but de permettre l'accroissement des capacités de production ;

Au-delà de ces catégories, on peut également citer : les investissements stratégiques (aspects défensifs ou offensifs) ; les investissements sociaux (sécurité des salariés, transport du personnel, restaurant... etc.).

### **2-2- Localisation du projet**

Pour minimiser les coûts d'approvisionnement d'une part et les coûts de distribution d'autre part, le projet doit être bien implanté, c'est-à-dire : il ne faut pas s'éloigner des fournisseurs (sources d'approvisionnement) ni des clients (écoulement de la production).

De plus, le projet doit être implanté dans une région dotée des infrastructures nécessaires (routes, électricité, eaux... etc.) et adéquate avec la nature de l'activité.

### **2-3- État d'avancement du projet**

Le banquier doit être toujours au courant de : la date de lancement des travaux, la date et le mode d'acquisition des équipements, la date du montage, la durée de la période des essais et la date d'entrée en exploitation.

### **2-4- Impact du projet**

Le banquier doit connaître l'impact du projet notamment en matière de création d'emplois, la substitution à l'importation, l'impact sur l'environnement... etc.

## **3- L'analyse de marché**

*« Le marché est le lieu de rencontre des offres et des demandes d'un bien, d'un service ou de capitaux dans un secteur déterminé et un environnement donné<sup>22</sup> ».*

Étudier le marché, cela veut dire se poser un certain nombre de questions sur la place de l'entreprise dans la branche d'activité ou elle exerce, sur la place de cette branche d'activité dans l'ensemble de l'économie, sur la position de l'entreprise sur le marché national

---

<sup>22</sup> C.Demeure « Marketing », Éditions Sirey. juin 1997. Page 29.

et international, sur le produit que l'entreprise fabrique, sur les éventuels produits de substitution qui peuvent être créés, sur l'état de la concurrence.

#### 4- Analyse commerciale

Le banquier doit s'interroger sur la politique commerciale, adoptée par les responsables de l'entreprise qui permettra l'écoulement de la production envisagée.

Dans l'analyse commerciale, le banquier s'intéresse aux « quatre P de McCarthy »<sup>23</sup>.

Les quatre (04) P de McCarthy définissent les éléments qualitatifs essentiels sur lesquels doit réfléchir un responsable :

**4-1- Product (le produit) :** les questions que doit se poser l'évaluateur quant au produit seront : A quelle catégorie appartient le produit ? Est-il de qualité ? dans quelle phase du cycle de vie se situe le produit (lancement, croissance, maturité ou déclin) ?

**4-2- Price (le prix) :** l'évaluateur devra s'intéresser aux prix pratiqués par la concurrence, et aux éventuelles contraintes réglementaire et de distribution ;

**4-3-Place (distribution) :** on devra se pencher sur les modes de distribution, au réseau de distribution de l'entreprise et si possible, sur ses concurrents ;

**4-4-Promotion (la communication) :** l'évaluateur devra s'intéresser aux méthodes pratiquées pour faire connaître le produit, et leurs coûts par rapport à la concurrence.

#### 5- Analyse technique

Cette analyse doit porter sur les différents éléments entrant dans la réalisation du projet à savoir, la technologie (technologie de pointe ou banalisée), les fournisseurs (locale ou étranger), les besoins de l'entreprise.

---

<sup>23</sup> Les quatre P de McCarthy font partie d'un concept développé dans sa thèse de doctorat de 3<sup>ème</sup> cycle de l'université du Minnesota, définissant les forces de la stratégie commerciale à adapter par l'entreprise moderne.

**Section 02 : Analyse financière du projet**

Dans cette section on va évaluer la performance financière de l'entreprise, on essayant de définir les différents indicateurs financiers de l'entreprise.

Nous allons apprécier dans un premier lieu la rentabilité qui repose sur trois éléments caractéristiques qui sont : les soldes intermédiaires de gestion et la capacité d'autofinancement et les ratios.

Puis nous allons faire une analyse sur la solvabilité et les moyens de financement.

**I- La rentabilité :**

La rentabilité de l'entreprise trouve sa source d'information dans le compte de résultat. Elle peut-être appréciée à travers :

- Les soldes intermédiaires de gestion.
- La capacité d'autofinancement.
- Les ratios de rentabilité.

**1- Les soldes intermédiaires de gestion :****1-1- Le chiffre d'affaire (CA)**

C'est le montant des ventes réalisées avec les tiers dans l'exercice de l'activité professionnelle normale et courante de l'entreprise commerciale et industrielle.

$$\text{CA} = \text{ventes de marchandises} + \text{production vendue}$$

**1-2- La marge commerciale (MC)**

Elle mesure le supplément de valeur apporté par l'entreprise au coût des marchandises vendues.

$$\text{MC} = \text{ventes de marchandise} - \text{achats de marchandises} + \text{variation de stocks de}$$

Ou :

$$\text{MC} = \text{vente de marchandise} - \text{couts d'achat des marchandises vendues}$$

« MC est le produit d'une quantité vendue par une marge unitaire (moyenne) pour chaque ligne de produits. »<sup>24</sup>

### 1-3- La production de l'exercice

C'est l'indicateur de la capacité de production des unités industrielles. Il regroupe les comptes relatifs à la production réalisée au cours d'un exercice qu'elle soit vendue, stockée, consommée ou d'une prestation réalisée.

La production ne comprend ni les subventions d'exploitation ni les redevances pour brevets.

La production de l'exercice = production vendue + production stockée + production de l'entreprise pour elle-même + prestation fournies

### 1-4- La valeur ajoutée (VA)

La valeur ajoutée est à l'origine un concept macro-économique qui retrace la création ou l'accroissement de la valeur apportée par l'entreprise, dans l'exercice de ses activités professionnelles courantes, aux biens et aux services en provenance des tiers.

Sa forme est :

$VA = MC + \text{Production de l'exercice} - \text{consommation en provenance de tiers}$

### 1-5- L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE)

C'est la ressource que l'entreprise tire régulièrement de ses exploitations, calculée avant dotation aux comptes de prévoyance et avant toute influence de la structure de financement de l'affaire sur les résultats.

$EBE = VA + \text{Subvention d'exploitation} - \text{impôts et taxes} - \text{frais de personnel}$

### 1-6- Le résultat d'exploitation (RE)

C'est le résultat lié à l'exploitation, il intègre des éléments assez proches de l'exploitation et qui sont négligés par l'EBE, notamment les amortissements et les provisions.

<sup>24</sup>LAURENT Batsch, « le diagnostic financier », Edition Economica, Paris, 1997, page.13.

Sa formule est la suivante :

$$RE = (EBE + \text{reprise et transfert de changes d'exploitation} + \text{autres produits}) - (\text{dotation aux amortissements et provision} + \text{autres charges})$$

### 1-7- Le résultat courant avant impôts (RCAI)

Il exprime l'enrichissement de l'entreprise après la prise en compte des financements extérieurs, il est calculé en cumulant le résultat d'exploitation et le résultat financier.

Sa forme :

$$RCAI = RE + (\text{produit financiers} - \text{charges financières})$$

Où : (produits financier - charges financières) = le résultat financier.

### 1-8- Le résultat Net (RN)

C'est le solde final, il constitue un bon indicateur de rentabilité nette dégagé par l'entreprise.

Sa forme :

$$RN = (RCAI + \text{les produits exceptionnels}) - (\text{les charges exceptionnels} + \text{participation des salaires} + \text{impôt sur le bénéfice})$$

## 2- La capacité d'autofinancement (CAF)

« La CAF représente le revenu qui est acquis à l'entreprise à l'occasion de ses opérations de gestion, après rémunération de l'ensemble de ses partenaires (autre entreprise, personnel, établissement de crédit, administration... »<sup>25</sup>.

Elle se calcule sous la forme suivante :

$$CAF = [\text{produit divers d'exploitation} + \text{produits encaissable} + \text{transfert de charge}] - [\text{charges divers d'exploitation} + \text{charges financières} + \text{participation des salaires} + \text{IBS} + \text{charges d'exploitation}]$$

<sup>25</sup> Beatrice Meunier Rocher, « Le diagnostic financier », Ed, Organisation, Paris, Mai 2006, page.145.

### 3- Présentation des ratios

L'analyse par les ratios permet de percevoir plus facilement l'évolution dans le temps de la situation financière tout en permettant de la comparer celle d'autres entreprises de même secteur d'activité et de même taille.

#### 3-1- Définition d'un ratio

« Un ratio est un rapport entre deux grandeurs caractéristiques, financières ou économiques, destinées à apprécier les différents aspects de la vie d'entreprise. »<sup>26</sup>

Selon les éléments qui sont comparés, les ratios donneront une information susceptible d'informer l'analyste financier sur un des nombreux aspects de l'entreprise qu'il souhaite mettre en valeur : rentabilité financière, .....etc.

#### 3-2- L'intérêt de l'analyse par la méthode des ratios

L'objectif fondamental de la méthode des ratios consiste à mieux connaître l'entreprise et à évaluer précisément l'importance de ses qualités et ses défauts. Cette méthode vise à permettre à l'analyse d'examiner la situation et l'évolution de l'entreprise de manière plus approfondies, elle permet d'effectuer des études d'évolution et des études comparatives soit sur plusieurs périodes, soit entre plusieurs entreprise, elle permet également de comprendre et d'apprécier la qualité de la structure et de gestion de chaque entreprise ainsi que les risques découlent pour le banquier en cas de financement.

#### 3-3- Typologie des ratios

Les ratios de l'entreprise peuvent être classés en : les ratios de structures et équilibre ; les ratios de liquidité ; les ratios de rentabilité.

##### 3-3-1- Les ratios de rentabilité

« Les ratios de rentabilité mesurent la performance générale de l'entreprise et, par conséquent, les résultats de différentes décisions prises par les gestionnaires. »<sup>27</sup>

Ces ratios intéressent particulièrement les investisseurs et les gestionnaires.

<sup>26</sup>BEARICE ET FRANCIS GRANDE GUILLOT, Analyse financière, GUALINO édition, 6<sup>ème</sup> édition, Paris 2002, page 137.

<sup>27</sup> K. Chiha, « Gestion et stratégie financière », Edition Houma, 2<sup>ème</sup> édition, 2006, page 57.

- **La rentabilité financière**

Les propriétaires de l'entreprise ont besoin de savoir dans quelle proportion leur placement d'argent dans l'entreprise est rentable. Il s'agit de mesurer les revenus créés par les fonds apportés ou laissés à la disposition de l'entreprise.

« La rentabilité financière représente la rentabilité des capitaux propres ».

**Rentabilité financière = Résultat net / Capitaux Propres**

La rentabilité économique étant le point de vue de gestionnaire, la rentabilité financière est celui le point de vue de l'actionnaire. À la différence de la rentabilité économique, la rentabilité financière tient compte du financement de l'entreprise car les charges financières sont comprises dans le résultat.

- **La rentabilité économique :**

« La rentabilité économique mesure l'efficacité de l'outil économique utilisé par l'entreprise pour son exploitation courante. C'est un point fondamental de l'analyse financière qui tient compte des performances managériales, stratégiques, concurrentielles, et du degré d'adéquation des actifs économiques à l'activité de l'entreprise. »<sup>28</sup>

**La rentabilité économique = EBE / capital engagé pour l'exploitation**

Elle exprime la rentabilité moyenne de l'ensemble de capitaux investis dans l'entreprise.

- **Rentabilité commerciale**

La rentabilité commerciale mesure la capacité de l'entreprise à générer un bénéfice à partir du chiffre d'affaire.

**Rentabilité commerciale = Résultat Net / Chiffre d'affaire HT**

Il n'existe pas des normes bien définies pour les ratios de rentabilité, car et d'une manière générale une entreprise est dite rentable si seulement elle génère des bénéfices.

<sup>28</sup> J. PEYRARD : Analyse financière, 8ème édition. DUNOD Paris 2006, Page 112.

Tableau n°1 : Les ratios de rentabilité

Nom de ratio	Formule	Interprétation
Rentabilité commerciale	Résultat net / chiffre d'affaire	Il mesure la capacité de l'entreprise à générer un bénéfice à partir de chiffre d'affaires.
Rentabilité économique	Résultat d'exploitation / actif économique	Il exprime la rentabilité mesurée par rapport à l'actif économique utilisé par l'entreprise pour produit.
Rentabilité financière	Résultat net / capitaux propres	Il mesure l'aptitude de l'entreprise à rentabiliser les fonds apportés par les associés.

Source : établir par nous mêmes sur la base du livre : LASAHEY «analyse financière »page 162.

### 3-3-2- Les ratios de structure

Les ratios de structure comparent des éléments du bilan d'une organisation pour en étudier les moyens, les emplois, le patrimoine, les types de financement (par exemple, proportion du long terme par rapport au court terme), ils décrivent ainsi la structure d'un établissement.

#### a) : Ratio de financement permanent :

Ce ratio permet de vérifier l'équilibre financier et de voir si l'actif fixe a été financé ou pas par les capitaux permanents.

$$R = \text{Capitaux permanents} / \text{Actif immobilisé}$$

#### b) : Ratio de financement propre :

Ce ratio permet de révéler la part de financement de l'entreprise dans ses ressources permanentes.

$$R = \text{Capitaux propres} / \text{Actif immobilisé}$$

### 3-3-3- Les ratios de liquidité

#### a) : Ratio de liquidité générale :

Le ratio de liquidité générale est une comparaison des actifs à court terme d'une entreprise ou d'un particulier à ses passifs à court terme.

$$R = \text{Actif circulant} / \text{Dettes à court terme}$$

**b) : Ratio de liquidité réduite :**

Le ratio de liquidité immédiate ou relative est similaire au ratio de liquidité générale, mais est considéré un indicateur plus sérieux de la capacité d'une société à honorer ses obligations financières à court terme.

$$R = (\text{Valeurs réalisables} + \text{Valeur disponibles}) / \text{Dettes à court terme}$$

**c) : Ratio de liquidité immédiate :**

Ce ratio mesure la solvabilité immédiate de l'entreprise sans qu'il soit nécessaire de liquidé les stocks ou de réaliser les créances à court terme. Il doit être supérieur ou égal à 0.5.

$$R = \text{Valeur disponibles} / \text{Dettes à court terme}$$

**II. La solvabilité**

La solvabilité est la capacité de l'entreprise à honorer ses engagements.

**a) Ratio d'indépendance financière**

$$\text{Indépendance financière} = \text{capitaux propres} / \text{total passif} > 20\%$$

Le ratio d'autonomie financière mesure le degré d'indépendance financière de l'entreprise. Il doit être supérieur à 1 pour dire que l'entreprise est financièrement autonome.

**b) Ratio autonomie financière**

$$\text{Autonomie financière} = \text{capitaux propres} / \text{capitaux permanents}$$

Ou:

$$\text{Autonomie financière} = \text{capitaux propres} / \text{DLMT}$$

**c) Capacité de remboursement**

$$\text{Capacité de remboursement} = \text{DLMT} / \text{CAF} < 4$$

**d) Financement des immobilisations**

$$\text{Financement des immobilisations} = \text{ressources durables} / \text{immobilisations} > 1$$

Source : Haarou .C, Maîtrise le diagnostic financier, groupe revu fiduciaire sa, Paris, P : 229.

### III. La structure de financement

La structure du bilan livre la définition des grandeurs significatives en matière de financement. Mais ces grandeurs, calculées à un moment donné, n'ont qu'une portée relative.

L'analyse dynamique, à travers le tableau de financement, peut permettre de saisir le sens de l'évolution de ces grandeurs de référence.

#### 1. Les grandeurs significatives

La présentation fonctionnelle permet de définir les grandes masses du bilan regroupées par fonction (structure, exploitation, trésorerie) et l'indicateur de solvabilité (ressource propres).

Chaque fonction peut être appréhendée par ses composantes actives et passives et par son solde.

Chacun de ces soldes revêt, dans la pratique, une importance particulière :

**Tableau N° 2 : les grandes masses**

Fonction	Mode de calcul	Solde
Structure	Ressource structurelles – besoins structurels	Fonds de roulement
Exploitation	Besoins cycliques- ressources cyclique	Besoins en fonds de roulement
Trésorerie	Trésorerie active- trésorerie passive	Trésorerie nette

Source : élaborée par nous-mêmes.

- **Le fonds de roulement net global(FRNG)**

Le fonds de roulement peut être défini comme étant ;

« L'excédent des capitaux permanent sur l'actif immobilisé ». <sup>29</sup>C'est une marge de sécurité qui permet de faire fonctionner l'entreprise grâce à des ressources stables.

<sup>29</sup>Amelon J.L, Gestion financière, Maxima 2<sup>ème</sup> édition, Paris 2000, P67.

« Il est défini comme l'excédent des ressources stables sur les emplois stables »<sup>30</sup>. Le montant du fonds montre dans quelle mesure la règle d'équilibre fonctionnel est respectée. En principe, le fonds de roulement devrait être positif. Le montant de fonds de roulement peut être calculé soit par le haut, ou le bas du bilan fonctionnel.

Lors du calcul du fonds de roulement net, l'analyste peut se trouver face à trois (03) cas ;

- **Fonds de roulement positif (FR > 0) :** Dans ce cas, les ressources stables de l'entreprise sont supérieures à l'actif immobilisé constitué, c'est à dire que les ressources stables couvrent les besoins à long terme de l'entreprise. L'équilibre financier est donc respecté et l'entreprise dispose grâce au fond de roulement d'un excédent de ressources stables qui lui permettra de financer ses autres besoins de financement à court terme.
- **Le fonds de roulement négatif (FR < 0) :** Dans ce cas, les ressources stables de l'entreprise sont inférieures à l'actif immobilisé constitué, c'est à dire que les ressources stables ne couvrent pas les besoins à long terme de l'entreprise. La règle prudentielle de l'équilibre financier n'est donc pas respectée. Elle doit donc financer une partie de ses emplois à long terme à l'aide de ressources à court terme ce qui lui fait courir un risque important d'insolvabilité. Une telle situation entraîne généralement une action rapide de la part de l'entreprise pour accroître ses ressources à long terme et retrouver un fond de roulement excédentaire.
- **Le fond de roulement nul (FR = 0) :** Dans ce cas, les ressources stables de l'entreprise sont égales à l'actif immobilisé constitué, c'est à dire que les ressources stables couvrent les besoins à long terme de l'entreprise.

- **Le besoin en fonds de roulement (BFR)**

Le besoin en fonds de roulement peut être défini comme suit ;

« Le besoin en fonds de roulement représente l'écart existant entre l'actif circulant hors disponibilités et le passif à court terme hors concours bancaires »<sup>31</sup>

« Il est défini comme étant la masse de fonds de roulement immobilisée par l'entreprise pour faire face aux décalages entre actif circulant de l'exploitation et des dettes nées de cette dernière ».<sup>32</sup>

<b>BFR = BFRE+BFRHE</b>
-------------------------

<sup>30</sup>BURLAUD A, Dictionnaire de gestion, 2<sup>ème</sup> édition, Vanves 2004, P184.

<sup>31</sup>Langlois G –Mollet M, Op. Cit. Page.36.

<sup>32</sup> Langlois G –Mollet M, Op. Cit. Page.39.

Ou en peu calcule ainsi :

$$\text{BFR} = (\text{Actif circulant} - \text{Valeurs Disponibles}) - (\text{DCT} - \text{Trésorerie passif})$$

- **La trésorerie**

« La différence entre les actifs et les dettes dont la liquidité et l'exigibilité sont immédiate »<sup>33</sup>

La trésorerie exprime le surplus ou l'insuffisance de marge de sécurité financière après le financement du besoin en fonds de roulement. Elle correspond au montant des empois liquides diminué des concours bancaires destinés à la gestion courante de l'entreprise.

Deux méthodes sont utilisées pour le calcul de la trésorerie et qui sont :

**a) : Première méthode :**

La trésorerie représente la différence entre les disponibilités (Trésorerie d'actif) et les concours bancaires (Trésorerie de passif).

$$\text{Trésorerie} = \text{Trésorerie d'actif} - \text{Trésorerie de passif}$$

**b) : Deuxième méthode :**

La trésorerie peut être calculée en faisant la différence entre le fonds de roulement et les besoins en fonds de roulement.

$$\text{Trésorerie} = \text{Fonds de roulement} - \text{Besoins en fonds de roulement}$$

Si :

**La trésorerie positive (TR>0) :** l'activité de l'entreprise dégage une trésorerie excédentaire qu'elle pourra placer à court terme pour générer des profits. La situation financière de l'entreprise est solide.

**La trésorerie négative (TR<0) :** l'entreprise ne détient pas suffisamment de ressources pour financer ses dépenses et se voit obligée de recourir à des emprunts bancaires. Sa situation financière est en déséquilibre.

<sup>33</sup>P. conso, R. lavand, fond de roulement et politique financière, édition Dunod, Paris, année 1971, page.44.

**La trésorerie nulle (TR=0) :** les ressources financières de l'entreprise couvrent exactement ses besoins de financement mais ne dégagent aucun excédent lui permettant de subvenir à d'autres dépenses liées à son cycle d'exploitation.

## 2. La représentation dynamique des grandes masses du bilan

La représentation fonctionnelle du bilan ne permet d'établir un diagnostic qu'à un moment

donné. L'analyste dispose d'un outil dynamique, utilisable également au plan prévisionnel, pour apprécier le sens de l'évolution de ces grandes masses : c'est le tableau de financement.

### • Le Tableau de Financement

Le tableau Emplois – Ressources reflète la politique financière à long terme de l'entreprise

(Investissements -Financement- Distribution) et permet ainsi d'analyser le financement de l'affaire et l'évolution de l'équilibre financier :

- En mettant en relation les flux de ressources (dégagées par l'entreprise ou apportées par ses associés ou les tiers) dont elle a disposée durant l'exercice avec l'ensemble des emplois nouveaux qui ont pesé sur sa trésorerie.

- En mettant en lumière l'évolution respective du financement de l'actif immobilisé par des ressources stables, et de l'actif circulant, partie par les ressources stables partie par les ressources à court terme

**Tableau N°3 : Tableaux de financement**

<b>RESSOURCES</b>	<b>N</b>	<b>N+1</b>
Capacité d'Autofinancement (CAF)		
Augmentation du Capital		
Augmentation des Dettes Structurelles		
Cession d'Actifs		
<b>A-TOTAL RESSOURCES</b>		
<b>EMPLOIS</b>		
Investissements		

Remboursement de Dettes Structurelles		
Dividende		
<b>B- TOTAL EMPLOIS</b>		
<b>(A-B)- Variation du Fonds de Roulement</b>		
Variation des stocks		
Variation des créances sur clients et comptes rattachés		
Variation des autres actifs courants		
<b>C- Variation des actifs d'exploitation</b>		
<b>Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
Variation des autres passifs courants		
<b>D - Variation de ressources d'exploitation</b>		
<b>(C-D)Variation des Besoins en Fonds de Roulement</b>		
<b>E- Variation disponibilités</b>		
<b>F- Variation des concours bancaires</b>		
<b>(E-F) – Variation de la Trésorerie</b>		

Source : Établir par nous-mêmes.

Le tableau de financement constitue un constat insuffisant dans le sens où il ne permet pas d'approfondir l'étude des conditions d'équilibre à court terme. À cet effet, l'analyse doit intégrer les flux du cycle d'exploitation pour avoir une information significative sur l'évolution de la trésorerie : Le tableau de variation d'encaisse.

### **Section03 : Analyse de rentabilité du projet d'investissement**

L'objectif de cette analyse est de s'assurer que le projet est rentable et que cette rentabilité est acceptable, compte tenu des autres possibilités d'investissements.

Cette analyse se fait par :

- Une analyse de la rentabilité avant financement.
- Une analyse de rentabilité après financement.

## 1- Analyse de la rentabilité avant financement

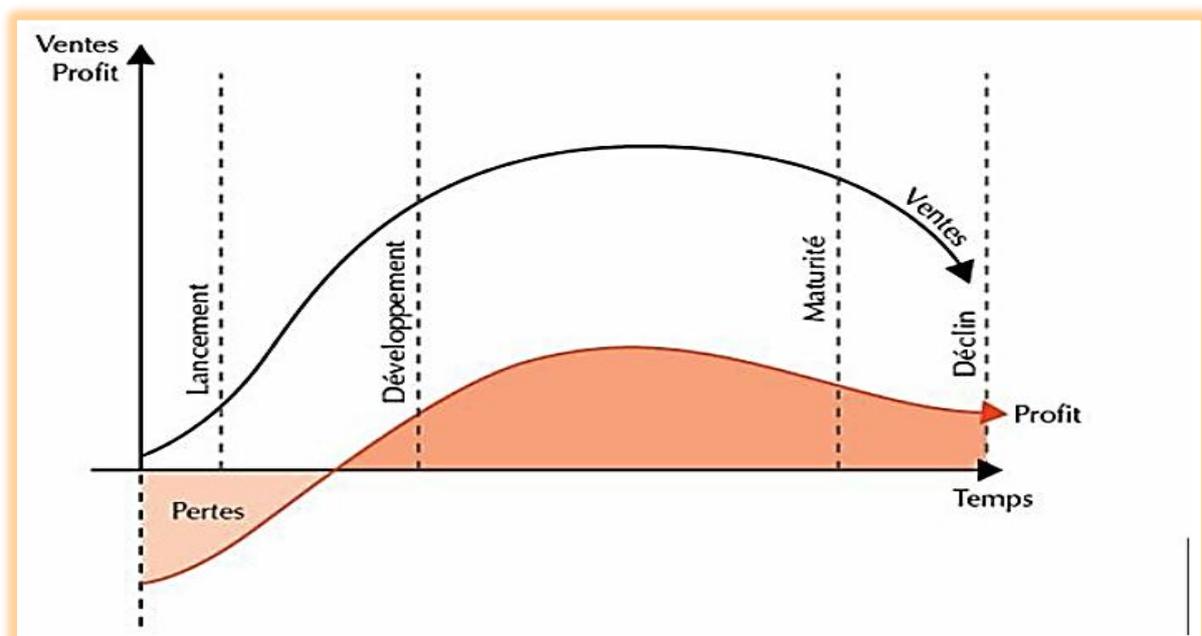
L'étude de la rentabilité de projet, consiste de définir quelques concepts de financement relatifs au projet notamment : la durée de vie de l'investissement, la nature des flux, la comparaison des flux de trésorerie.

### 1-1- La durée de vie de projet d'investissement

Pour déterminer les flux de liquidités relatifs au projet d'investissement, le décideur doit tout d'abord sélectionner un horizon réaliste sur lequel vont porter ses prévisions, on retient généralement la plus petite durée entre :<sup>34</sup>

- **La durée de vie physique de l'investissement** : c'est la période de dépréciation due à l'usure du matériel. Elle dépend de ses performances techniques et de son taux d'actualisation
- **La durée de vie de la technologie** : c'est la période au terme de laquelle il faudra renouveler le matériel compte tenu de l'évolution technologique.
- **La durée de vie du produit** : c'est la période pendant laquelle le produit a un marché suffisant pour être rentable. Cette durée est fonction de la courbe de vie du produit : Lancement, développement, maturité, et déclin.

Figure n°1 : Le cycle de vie d'un produit



<sup>34</sup> M. MARCHESNAY, « Management stratégique », édition de l'ADREG, mai 2004, Page 84.

Source : LENDREVIE J. LEVY J. « Mercator » 11<sup>e</sup> Ed. Édition Dunod, paris, 2014, p 235.

**A. Lancement :** la première phase est celle de l'introduction d'un nouveau type de produit. La croissance est généralement assez faible car l'innovation prend du temps à se diffuser : phase de lancement

**B. Développement :** la deuxième étape est celle de la croissance du produit. Le nouveau produit est mieux connu et attire rapidement de nouveaux clients, les volumes augmentant sensiblement : phase de développement.

**C. Maturité :** dans la troisième étape, qui est celle de la maturité, le produit cesse d'être une innovation, il s'est déjà largement diffusé et connaît donc une croissance des ventes beaucoup plus faible, voire nulle.

**D. Déclin :** dans une quatrième phase, le produit est dépassé par de nouvelles innovations. Les ventes diminuent inexorablement : phase de déclin.

## 1-2- La nature des flux

Il existe trois types de flux relatifs à un projet d'investissement :

- Les flux de dépense d'investissement ;
- Les flux d'exploitation (les dépenses et les recettes d'exploitation) ;
- Les flux de désinvestissement (les cessions d'actifs à la fin du projet).

## 1-3- La comparaison des flux de trésorerie

La détermination des flux de trésorerie se déroule en six (06) étapes :

### 1-3-1- Elaboration de l'échéancier d'investissement

L'objectif est de construire un tableau (le plan d'investissement) contenant année par année les investissements à réaliser au cours de la durée de vie (ou d'étude) du projet. Pour cela, il est possible de faire appel à une double classification, l'une est la présentation du plan comptable, l'autre est financière.<sup>35</sup>

### 1-3-2- Echéancier d'amortissement

Cet échéancier nous permet de déterminer la somme des amortissements et des investissements durant toute la vie de projet.

<sup>35</sup> ROBERT HOUDAYER : « Évaluation financière des projets », Edition Economica, paris, 1999, page 48.

### 1-3-3- Détermination de la valeur résiduelle de l'investissement (V.R.I)

Cette démarche opte pour une situation pessimiste pour la détermination de la rentabilité de l'investissement. Ces valeurs résiduelles sont des valeurs comptables, elles représentent la valeur comptable nette de l'investissement.

La V.R.I est calculée à partir du tableau d'amortissement comme suite :

$$\text{V.R.I} = \text{Investissement Initial} - \text{Montant déjà amortis}$$

### 1-3-4- Détermination le Besoin en fond de roulement (B.F.R) et sa variation

Le cycle d'exploitation de l'entreprise engendre des besoins de financement<sup>36</sup>. Le besoin en fond de roulement. Le besoin en fond de roulement représente le besoin de financement nécessité par l'actif circulant qui n'est pas couvert par les dettes à court terme<sup>37</sup>.

La variation du BFR dépend donc la variation du niveau d'activité : plus l'activité est importante, plus le B.F.R est important.

Le B.F.R est calculé de la manière suivante :

$$\Delta \text{ BFR} = \Delta \text{ de stocks} + \Delta \text{ de créance} - \Delta \text{ dettes fournisseurs}$$

### 1-3-5- Élaboration des comptes de résultat annuel (prévisionnels)

L'élaboration de compte de résultat permet de déterminer annuellement l'évolution du chiffre d'affaire de l'entreprise, les consommations de matière première, les soldes intermédiaires de gestion dont le résultat net et la capacité d'autofinancement (CAF) résultant de l'exploitation, qui constitue l'une des ressources de l'entreprise.

**Tableau N°4 : TCR prévisionnel avant financement**

Rubriques	0	1	2	3	...	n
Chiffre d'affaire (1)						
Consommation de l'exercice (2)						
Valeur ajoutée (1-2)						

<sup>36</sup> F.BANCEL et A. RICHARD, « le choix d'investissement », ED. Economica, Paris, 1995, P 67.

<sup>37</sup> G.BRSSY et C.KONKUYT, « économie d'entreprise », Editions Dalloz, Paris, 2000, P 231.

Frais du personnel						
Impôt et taxe						
<b>Excédent brut d'exploitation(EDE)</b>						
Dotations aux amortissements (3)						
Frais divers						
<b>Résultat brut d'exploitation (RBE)</b>						
Impôt sur le bénéfice						
<b>Résultat net (4)</b>						
<b>Capacité d'autofinancement (CAF) (3+4)</b>						

Source : établi par nos même.

### 1-3-6- Établissement du tableau des flux de trésorerie (tableau emploi/ressource)

Ce tableau comprend l'ensemble des ressources et des emplois de l'entreprise. Il permet de déterminer les flux de trésorerie avant financement sur toute la durée de vie projet, cette dernière aide le banquier de faire un jugement sur la rentabilité de projet en lui-même. Il se présente comme suit :

**Tableau N°5 : Emplois/Ressources avant financement**

Rubriques	0	1	2	3	...	n
<b>RESSOURCES</b>						
- CAF						
- VRI						
- Récupération BFR						
<b>TOTAL RESSOURCE (I)</b>						
<b>Emplois</b>						
- Investissement initial						
- Variation BFR						
<b>TOTAL EMPLOIS (II)</b>						
<b>Flux Trésorerie (I)-(II)</b>						
<b>Cumul des flux trésorerie</b>						

Source : Établi par nos même

Dans ce tableau, nous avons horizontalement les périodes qui sont établies sur la durée de l'investissement, et verticalement, les encaissements et décaissement, et pour trouver les cash-flows, la banque fait appel aux différents critères pour savoir la rentabilité du projet avant financement.

#### 1-4- Les critères de rentabilité d'investissement

Les flux de trésorerie (F.N.T) que nous avons calculés à partir du tableau d'emploi/ressource, ce tableau doivent être analysés en vue de ressortir la rentabilité propre de l'investissement. Pour cela, nous devons actualiser la notion d'actualisation qui consiste à actualiser les flux au présent pour pouvoir les comparer. Ensuite nous pourrons procéder au calcul des indicateurs de la liquidité et de la rentabilité de l'investissement.

Parmi les nombreux critères de rentabilité, on peut mettre en exergue le délai de récupération actualisé (DRA), la valeur actuelle nette (VAN), l'indice de profitabilité (IP), le taux de rentabilité interne (TRI)

**Actualisation :** « Consiste à déterminer la valeur d'aujourd'hui qui se produit dans le futur, elle est donc l'inverse de capitalisation. Elle permet de comparer des sommes reçues ou versées à des dates différentes ».

##### 1-4-1- Le délai de récupération actualisé (DRA)

« Appelé aussi délai de remboursement, il correspond à la durée nécessaire pour que la somme cumulée des cash-flows de l'investissement compense le montant du capital investi et assure son remboursement »<sup>38</sup>.

C'est la durée nécessaire aux flux d'exploitation actualisés pour récupérer le montant des flux d'investissement.

Il se calcule par la formule suivante :

$$\sum_{t=1}^n Ft (1+i)^{-t} = I$$

n= Délai de récupération actualisé,

I= taux d'actualisation,

t= nombre d'année,

<sup>38</sup> N. MOURGUES, « l'évaluation des investissements », Ed. Economica, Paris, 1994, P 25.

$F_t$  = flux de trésorerie.

### 1-4-2- La valeur actuelle nette (VAN)

« C'est un instrument d'analyse de la valeur d'un investissement, elle est égale à la somme des cash-flows actualisés positifs et négatifs »<sup>39</sup>.

La valeur actuelle nette est la différence entre les cash-flows actualisés sur la durée de vie du projet et les capitaux investis. Cette dernière correspond au surplus monétaire dégagé par le projet après avoir récupéré les parts du capital investis auparavant. Ainsi il est obligatoire que la VAN soit positif pour affirmer la rentabilité de projet.

$$VAN = \sum_{k=1}^n CF_k(1+t)^{-k} - I_0$$

Tel que :

- VAN** : valeur actuelle net ;
- CF<sub>K</sub>** : cash-flow généré à la période k ;
- T** : taux d'actualisation ;
- K** : l'ordre de l'année d'exploitation ;
- N** : la durée de vie de l'investissement ;
- I** : Investissement.

#### ❖ La signification de la VAN

- a) **Lorsque la VAN est positif** : La rentabilité de l'investissement est supérieure au coût des ressources utilisées pour le mettre en œuvre. L'investissement contribue à l'enrichissement de l'entreprise et peut être accepté. La création de valeur de l'investissement est d'autant plus importante que sa VAN est grand.
- b) **Si la VAN est nulle** : La rentabilité de l'investissement permet seulement de récupérer la mise initiale et le coût des ressources mises en œuvre. Le projet n'a aucune incidence sur la valeur de l'entreprise.
- c) **Enfin, quand la VAN est négative** : La rentabilité de l'investissement est inférieure au coût des ressources utilisées pour le mettre en œuvre. Si l'entreprise décide malgré tout de réaliser un projet d'investissement avec une VAN négative, cela entraîne une destruction de la valeur.

<sup>39</sup> F.BANCEL et A. RICHARD, op-cit, p 49.

### 1-4-3- L'indice de profitabilité (IP)

L'indice de profitabilité se définit comme étant le rapport entre la valeur actualisée de l'ensemble des flux de revenus attendus de l'investissement et le montant initial de l'investissement<sup>40</sup>. Il permet de déterminer le rendement de chaque dinar investi dans le projet accepté de financer les investissements dont l'indice de profitabilité est supérieur à 1.

$$\boxed{IP = \frac{\sum_{k=1}^n CF_k(1+t)^{-k}}{I}} \quad \text{Ou} \quad \boxed{IP = \frac{VAN}{I} + 1}$$

### 1-4-4- Taux de rentabilité interne (TRI)

Le TRI, est un taux d'actualisation particulier de l'ensemble des flux de liquidités d'un investissement ; c'est le taux d'actualisation tel que la VAN de l'investissement devient égale à zéro (0)<sup>41</sup>.

Il exprimera alors le coût maximal des capitaux que peut supporter le projet. Il sera donc donné tel que :

$$\boxed{VAN = \sum_{k=0}^n \frac{CF_k}{(1+TRI)^k} - I = 0}$$

#### ❖ Mode de calcul du TRI

Le TRI est déterminé par itération successive. On doit déterminer deux (02) VAN dont les signes sont différents (une positive et une négative) et correspondant à des taux d'actualisation dont la différence n'excède pas 02 points. Il s'agira ensuite de faire une interpolation. Si on suppose :

Ta<sub>1</sub> = taux d'actualisation pour une VAN<sub>1</sub> > 0

Ta<sub>2</sub> = taux d'actualisation pour une VAN<sub>2</sub> < 0

Par interpolation, on trouve :

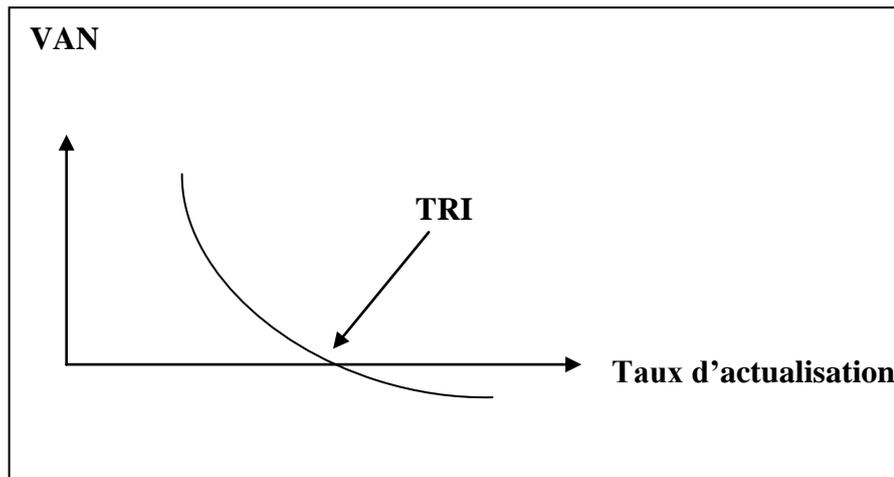
$$\boxed{TRI = Ta_1 + \frac{(Ta_2 - Ta_1) \times VAN}{|VAN| + VAN_1}}$$

Nous pouvons représenter la relation entre la VAN et le TRI par le graphique suivant, en posant sur l'axe des abscisses, les taux d'actualisation et sur l'axe des ordonnées les revenus actualisés.

<sup>40</sup> N. MOURGUES, 1995, op-cit, P36.

<sup>41</sup> Ibid. P27.

Figure n°2 : la relation entre la VAN et le TRI



Source : Abdellah BOUGHABA, *Analyse et évaluation de projet*, Ed, BERTI, Paris 1998.

- Le point de départ entre la courbe de la VAN et l'axe des abscisses représente le TRI (VAN=0) ;
- La courbe de la VAN est décroissante, elle diminue à chaque fois que le taux d'actualisation augmente ;
- Un projet est rentable, lorsque la VAN est positive (VAN>0) et le taux d'actualisation est inférieur au TRI ( $t < \text{TRI}$ ).

## 2- L'analyse de rentabilité après financement

Cette analyse est destinée à estimer la rentabilité des capitaux engagés et déterminer les conditions de crédit adéquat (taux, durée...etc.). Elle détermine, en cas en outre, l'impact des conditions de financement sur la rentabilité de projet.

Elle intègre le plan de financement, les éléments du TCR prévisionnel après financement et notamment les frais financiers et les dotations aux amortissements des intérêts intercalaires. Le banquier doit établir :

### 2-1- Échéancier d'amortissement

Dans cette phase, est le même à celui de lors de l'analyse de la rentabilité avant financement on a ajouté des amortissements des intérêts intercalaires.

### 2-2- Élaboration de TCR prévisionnel après le financement

Il intègre, de plus que le TCR prévisionnel avant financement, les frais financière et les dotations aux amortissements des intérêts intercalaires.

### 2-3- Plan de mobilisation

C'est un tableau récapitulatif qui reprenne la répartition des toutes les dépenses (l'immobilisation initial, la variation de BFR ainsi que les intérêts intercalaires) et leurs modes de couverture dans le temps.

### 2-4- Le tableau emploi/ressource après financement (TER)

Le TER après financement intègre, de plus en plus que le TER avant financement, les capitaux propres et l'emprunt (au niveau des ressources), les intérêts intercalaires, le remboursement du principal et les dividendes (au niveau des emplois).

Dans un tel de cas figure, le banquier devra revoir les conditions de crédit : augmenter la période différé, augmenter la durée de remboursement, augmenter les deux en même temps et enfin revoir le schéma de financement.

**Remarque :** le banquier doit intervenir lorsque la trésorerie cumulée est trop excédentaire : diminuer la période de différé, diminuer la durée de remboursement ou diminuer les deux à la fois.

**Tableau N°6 : Tableau emploi/ressource après financement.**

Rubriques	0	1	2	3	...	n
<b>RESSOURCES</b>						
- CAF						
- VRI						
- Récupération BFR						
- Apports						
- Emprunt						
<b>TOTAL RESSOURCE (I)</b>						
<b>Emplois</b>						
- Investissement initial						
- Variation BFR						
- Intérêts intercalaire						
- Dividendes						
<b>TOTAL EMPLOIS (II)</b>						
<b>Flux Trésorerie (I)-(II)</b>						

Cumul des flux trésorerie						
---------------------------	--	--	--	--	--	--

Source : Établi par nos mêmes

## 2-5- L'appréciation de la rentabilité

L'analyse de rentabilité après financement a pour but de déterminer la rentabilité des capitaux engagés dans l'investissement à savoir les fonds propres et les emprunts.

### 2-5-1- La rentabilité des fonds propres

Les critères d'évaluation des fonds propres se présentent comme suite :

- **Délai de récupération de fonds propres (DRFP)**

Le délai de récupération permet d'appréhender le délai nécessaire à la récupération des fonds propres à partir de rémunération des actionnaires (dividendes+trésorerie).

- **Valeur actuelle nette des fonds propres (VANFP)**

C'est le gain final qui fait l'entreprise, autrement dit c'est le gain définitif des actionnaires à la fin du projet.

- **Taux de rentabilité interne des fonds propres (TRIFP)**

C'est le taux pour lequel la VANFP est nulle. Manuellement, ce calcul se fait par itération successive<sup>42</sup>. (Même mode de calcul que celui appliqué pour le TRI).

### 2-5-2- La rentabilité de l'emprunt

L'emprunt peut être considéré comme étant un projet à part entière, donc on peut lui déterminer un délai de récupération (DRE) une valeur actuelle nette (VANE), et un taux de rentabilité interne (TRIE).

- **Le délai de récupération de l'emprunt (DRE)**

C'est le temps nécessaire pour rembourser les fonds empruntés à partir des flux de trésoreries générés par l'emprunt.

<sup>42</sup> BOUIN X., SIMON F-X., comprendre et maîtriser les outils de gestion à des fins opérationnelles, 2<sup>ème</sup> édition paris, Dunod, 2003.

- **La valeur actuelle nette de l'emprunt (VANE)**

« Elle correspond, en fait, au supplément de valeur procurée par ce mode de financement, et comme en général il s'agit d'un emprunt »<sup>43</sup>.

- **Le taux de rentabilité interne de l'emprunt (TRIE)**

Le TRIE est le taux d'actualisation pour lequel la somme des cash-flows actualisés, générés par emprunt, est nulle, il est égal aux taux de l'emprunt net ou bien le taux actuariel.

$$\text{TRIE} = \text{taux d'emprunt net} = \text{taux d'emprunt} \times (1 - \text{taux IBS})$$

### 2-5-3- l'appréciation de l'effet de levier

Celle-ci s'effectue à travers l'appréciation des différentes relations qui existent entre le TRIE et le TRI, dans la mesure où c'est la différence entre ces deux taux qui permet d'évaluer l'effet de levier procuré par l'emprunt.

- Si le **TRIE > TRI** : il y a effet de levier négatif. La VAN des fonds propres est inférieur à la VAN du projet, et le TRFP inférieur au TRI. Dans ce cas, il n'est pas intéressant d'emprunter mais si l'emprunt est indispensable, on doit d'abord vérifier que la  $VAN_{FP}$  positive.
- Si le **TRIE < TRI** : il y a effet de levier positive. Le TRFP sera nécessairement supérieur au TRI. Dans ce cas, il est très intéressant d'emprunter.

### 3- Décision d'octroi de crédit

La décision finale vient sanctionner favorablement ou défavorablement, la demande de crédit. Elle dépend des pouvoirs attribués à chaque structure de décision du CPA.

#### 3-1- Le comité de crédit

Le comité de crédit est l'organe habilité, par lettre de délégation de la Direction Générale, à prendre des décisions d'octroi de crédit et ce, dans la limite de la cote de délégation qui lui est attribuée.

Le comité de crédit de chaque structure est composé de son premier responsable assisté par ses collaborateurs. Il a pour charge de se prononcer sur les demandes de crédit qui lui sont

<sup>43</sup> Nathalie GARDES, décision d'investissement, cours de gestion financière (www.canalblog.com).

présentées et émettre, soit un avis, soit une décision selon que le crédit excède ou non la cote de délégation du comité.

Ainsi, lorsque la décision sur un crédit ne relève pas de la compétence de l'agence, celle-ci se contente d'émettre un avis motivé et de transmettre le dossier à la structure compétente pour prise de décision.

### **3-2- L'autorisation de crédit**

Dans le cas où la décision du comité de crédit est favorable, il Ya lieu d'établir une autorisation de crédit. Cette autorisation conduire toutes les informations nécessaires à l'agence pour la mise en place et le suivi de crédit, à savoir :

- 27. Les crédits autorisés en précisant la forme, le montant et l'échéance ;
- 28. Les conditions de mise en place ;
- 29. les garanties de recueillir.

Les dossiers relevant des pouvoirs de l'agence sont examinés par l'ensemble de comité, après pour chacun émet son avis sur la feuille du comité avec désignation des caractéristiques des crédits accordés. Cependant, la décision finale revient au président du comité en l'occurrence le directeur d'agence.

### **4- Procédure de mise en place du crédit**

C'est la phase finale du montage d'un dossier de crédit ouvrant la voie au client pour disposer du crédit sollicité. Elle comprend plusieurs étapes à savoir :

#### **4-1- La convention de crédit**

La convention de crédit est un contrat qui régit la relation banque-emprunteur et suppose la rédaction de certaines clauses :

- 30. Clause de désignation des parties ;
- 31. Clause désignant l'objet du contrat du crédit ;
- 32. Clause des modalités de réalisation du crédit ;
- 33. Clause des intérêts en des modalités de leur paiement ;

- 34. Clause de l'affectation du prêt ;
- 35. Clause de remboursement du crédit et les modalités de remboursement ;
- 36. Clause des garanties ;
- 37. Faire attribution de compétence à un tribunal pour le règlement des litiges.

#### **4-2- Recueil des garanties**

Le recueil des garanties relève de la responsabilité de l'agence. Certaines garanties constituent des réserves bloquantes à l'utilisation du crédit. D'autres peuvent être recueillies après le déblocage des fonds.

#### **4-3- Comptabilisation**

L'utilisation des fonds peut être totale ou partielle. Au niveau du CPA, le déblocage des fonds ne se traduit par le crédit direct du compte du client. En effet, pour assurer un meilleur suivi de la destination du financement, le crédit est matérialisé par des chèques de banques, après présentation des justificatifs des dépenses (facteurs pro-forma ;...).

**Débit :** EES (Écriture Entre Siège)

**Crédit :** Compte client

**Débit :** Compte client

**Crédit :** Chaque de banque

#### **4-4- Demande de confection de la chaîne de billets**

L'agence envoie une demande de confection de tableau d'amortissement et de la chaîne de billets à la direction financière. Elle précise notamment le montant du crédit, le diffère, la date de la première échéance, le mode de remboursement, etc.

A réception de la chaîne de billets et de tableau d'amortissement, la banque convoque son client pour accuser de réception du tableau d'amortissement et signer les billets à ordre représentatif des différentes échéances.

#### 4-5- Renvoi de la chaine de billets

Une fois la chaine de billets accepté et signé par le client, elle sera envoyée à la direction financière pour conservation jusqu'à l'échéance ou pour un éventuel réescompte.

#### 4-6- L'échéance

A l'échéance, la banque reçoit une écriture entre siège (EES) débit accompagné d'un billet à ordre représentant le montant d'une échéance du crédit.

Le débouclage de l'écriture entre siège se traduit par les écritures comptables suivantes :

**Débit :**Client

**Crédit :**Chèque de banque

**Débit :**Chèque de banque

**Crédit :**EES

La décision finale consiste à une prise de position, par le banquier, quant à l'octroi ou au refus des crédits à son client. Elle doit résulter de l'appréhension des différents éléments d'analyse et des divers critères de décision développés ci-dessus.

Si le banquier juge que l'entreprise présente un risque important, il s'abstient de l'accompagner financièrement. Il informe son client de cette décision et des motifs du rejet. Si la décision est favorable, il fixe les conditions d'utilisations du crédit.

Pour prévenir tout risque pendant la période d'utilisation du crédit, le banquier veille au respect, par son client, des conditions d'utilisation de l'emprunt.

#### 5- Suive des engagements de la banque

La décision d'octroyer un crédit marque à la fin d'un processus, celui du montage et d'étude du dossier, et le début d'un autre, celui du suivi des engagements contractés par la banque.

Le banquier doit être attentif aux événements qui surviennent durant la durée de vie d'un crédit ; ceci permet d'agir au temps opportun pour remédier aux carences constatées et d'éviter le cumul des anomalies.

### **5-1- Provisionnement des créances**

Les établissements du crédit en application de l'instruction N°74/94 du 29 novembre 1994, relative à la fixation des règles prudentielles de gestion des banques et établissements financiers, doivent classer leurs créances et leurs constituer des provisions en conséquence.

Le provisionnement des créances a pour but objectif de donner aux actifs de la banque une valeur qui se rapproche le plus possible de leur valeur réelle.

### **5-2- la gestion de contentieux**

Il arrive au client d ne peut pas rembourser la totalité de sa créance. Cela peut être dû, soit à des problèmes conjoncturels (à court terme), soit à des problèmes structurels (à long terme).

Face à ces situations, le banquier doit être raisonnable et prudent. Si le règlement à l'amiable constitue la première procédure à entreprendre par le banquier, la réalisation des garanties restera son ultime et dernier recours pour recouvrer sa créance. Mais entre l'arrangement à l'amiable et la réalisation des garanties, la créance suit un long itinéraire et connaît différentes phases ; c'est ce qu'on appelle communément la gestion du contentieux

#### **5.2-1- La phase précontentieuse**

Dès la survenance du premier incident de paiement, le client est saisi par lettre recommandée avec accusé de réception pour régulariser sa situation dans un délai n'excédant pas 15 jours.

Passé ce délai, une demande de transfert au compte « précontentieux » est adressée au groupe d'exploitation.

Les créances impayées sont transférées au compte précontentieux (37) où elles seront logées pour une période maximal de trois (03) mois, renouvelable une seule fois sur une demande dûment motivée.

Dans cette période, le banquier va essayer de trouver un arrangement à l'amiable si la défaillance du débiteur est justifiée par des raisons plausibles.

Dans ce cas, une demande est adressée à la direction financière pour la confection d'une nouvelle chaîne de billets et d'un nouveau tableau d'amortissements.

L'état actuel du système judiciaire algérien privilégie le règlement à l'amiable. Cette procédure permet au banquier d'épargner du temps et de l'argent et même de sauvegarder la relation avec son client.

Au cas où le règlement à l'amiable serait voué à l'échec, l'agence demanderait le transfert de la créance au compte « contentieux » (38), c'est le début de la phase contentieuse.

### **5-2-2- Phase contentieuse**

À l'expiration du délai trois (03) mois de classement de la créance au précontentieux alors que le client n'a pas régularisé sa situation, le montant de la créance est transféré au compte contentieux (38) et la banque prend des mesures pour recouvrer ses créances.

Les méthodes de recouvrement des créances auxquelles le banquier peut recourir sont :

#### **a) La saisie-arrêt**

La saisie-arrêt est une procédure au moyen de laquelle un créancier (le saisissant) immobilise entre les mains d'un tiers (le tiers saisi) des sommes ou des meubles appartenant à son débiteur (le saisi), en vue de se faire payer tard sur les sommes ou les prix de vente des meubles.

En vertu de l'article 121 de l'ordonnance N°03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, la banque a la possibilité de pratiquer une saisie-arrêt sur les avoirs du débiteur par lettre recommandée qui a pour effet immédiat le blocage systématique par les banques de tous les fonds appartenant au débiteur.

Quinze (15) jours après la date de sommation, le banquier demande un jugement de validation du président du tribunal pour procéder à l'exécution de saisie-arrêt.

#### **b) La saisie conservatoire**

C'est une mesure judiciaire utilisée par le créancier pour faire mettre sous-main de la justice les biens du débiteur jusqu'à l'obtention d'un jugement de condamnation. Elle a pour objectif d'éviter tout acte de vente des biens par le débiteur.

La saisie conservatoire devient exécutoire après l'obtention d'un jugement de condamnation établi par un huissier de justice en vertu duquel le débiteur est mis en demeure.

Vingt (20) jours après la date de sommation, on peut procéder à la saisie proprement dite.

L'huissier dresse un procès-verbal de saisie et désigne un gardien. Après cela une vente aux enchères est organisée afin de céder les biens du débiteur aux adjudicataires qui proposeraient les meilleures offres.

### **c) La réalisation des garanties**

Lorsque les règlements à l'amiable est voué à l'échec, la banque joue sa dernière carte celle qui consiste à la réalisation des garanties.

#### **▪ La réalisation de l'hypothèque**

Après la sommation du client défaillant, la banque établit une requête au président du tribunal situé dans la circonscription de l'immeuble hypothéqué.

Le président du tribunal autorise un huissier à saisir l'immeuble, lequel sera par la suite vendu aux enchères publiques. Un cahier de charge est déposé au greffe du tribunal et un avis de vente est inséré dans un journal d'annonce l'égal 20 jours avant l'adjudication.

#### **▪ La réalisation du nantissement du matériel et outillage**

La procédure est presque similaire avec la réalisation de l'hypothèque. Après désignation d'un huissier de justice, les biens sont vendus aux enchères dans un délai de vingt (20) jours après la notification.

#### **▪ La réalisation du nantissement du fonds de commerce**

Trente (30) jours après la sommation de payer, le banquier saisit le président du tribunal. Ce dernier procède à la nomination d'un administrateur provisoire, détermine les conditions de ventes et désigne un huissier de justice qui dressera un cahier des charge et publiera des annonces dans la presse. L'huissier de justice va organiser une vente aux enchères suite à quoi la banque récupéra ses fonds.

La concrétisation du risque bancaire peut compromettre le remboursement des fonds prêtés. Pour récupérer ses fonds, la banque entreprend toutes les mesures possibles permises par la réglementation commerçant par la tentative d'aboutir à un arrangement à l'amiable.

Dans la mesure où cette tentative est vouée à l'échec, le banquier va recourir aux différentes procédures vues ci-dessus.

La suivie des engagements de la banque est très important dans la mesure où il permet de quantifier les risques courus et d'intervenir en cas de litige pour remédier aux problèmes.

Le classement des créanciers attire l'attention du banquier sur celles qui présentent plus de risque et qui nécessitent donc plus de réflexion. En cas d'anomalie ou d'imprévu survenu pouvant compromettre le dénouement du crédit, le banquier va intervenir pour éviter le maximum de pertes.

**Conclusion :**

Dans ce chapitre nous avons présenté trois importantes notions à savoir investissement, le montage, et l'étude financière du crédit d'investissement, cette étude fait n'est pas outil d'aide à la prise de décision sur l'octroi ou le rejet de la demande de crédit.

En effet les banques ne doit pas limiter leurs analyses à l'examen seul des comptes comptables présentés par le client, mais d'essayer d'élargir et d'affiner leur étude à d'autres facteurs dont la confiance constitue un élément subjectif dans cette étude.

# CHAPITRE III

## **Chapitre III : Étude de cas pratique**

### **Introduction :**

Dans la première partie de notre travail, nous avons présenté les techniques théoriquement développées.

Dans notre cas pratique, nous tenterons d'illustrer ces différentes approches à travers trois sections (03) ; dont la première portera sur une présentation d'organisme d'accueil et l'étude d'un dossier de crédit d'investissement quant à la deuxième section sera consacré sur l'analyse de la situation financière de l'entreprise, et enfin la troisième section sera dédiée au l'analyse des critères d'évaluation du choix d'investissement.

### **Section 01 : La présentation d'organisme d'accueil et l'étude d'un dossier de crédit d'investissement**

#### **I- présentation d'organisme d'accueil**

Dans le cadre de l'élaboration de notre rapport, nous avons effectué notre stage dans la direction du réseau d'exploitation de la Banque Nationale d'Algérie, plus précisément au service du crédit.

Avant de présenter l'étude du cas sur le crédit d'investissement que nous avons fait au niveau de cette direction, il y a lieu de présenter la « BNA » en tant qu'un organisme d'accueil.

#### **1-Historique de la BNA**

La Banque Nationale d'Algérie (BNA), créée le 13 juin 1966 par l'ordonnance n° 66-178, fut la première banque commerciale de l'Algérie après l'indépendance.

Au départ, la BNA avait l'exclusivité du financement du secteur agricole jusqu'au 13 mars 1982, date de création de la banque d'Agriculture et du Développement Rural (BADR) à partir de son patrimoine par le décret n°82-106.

L'application des réformes de la loi 90-10 du 14 avril 1990, et la situation culminante des performances de l'institution, satisfaisant, les conditions d'éligibilité prévues par la banque d'Algérie ont fait que, par délibération du conseil de la monnaie et du crédit (le

C.M.C) du 05 septembre 1995, la BNA a obtenu son agrément. Elle est, ainsi, la première banque du pays à bénéficier de ce statut<sup>46</sup>.

Actuellement, la BNA dispose d'un large réseau d'exploitation sur l'ensemble du territoire national et traite toutes les opérations de banque, à savoir : collecte des ressources du public, financement des besoins d'exploitation et d'investissement des agents économiques des secteurs industriel, commercial et agricole, les opérations de change, la gestion des moyens de paiement, etc.

## **2-La forme juridique de la BNA**

La Banque Nationale d'Algérie est une société par action (SPA), par abréviation « BNA », son capital s'élève à 41,6 milliards de dinars algériens, ayant son siège « ALGER, 08 Boulevard Ernesto Che Guevara, immatriculée au registre de commerce sous le numéro 84B 178.

## **3- Présentation de la direction de réseau d'exploitation « DRE » de BNA**

La direction du réseau d'exploitation « DRE » se trouve à Bejaia, elle entretient des relations avec l'ensemble des organes de la banque, selon les attributions qui lui sont dévolues.

Parmi ses objectifs, elle vise à :

- L'amélioration du système d'information de la BNA.
- L'amélioration du fonctionnement des réseaux d'exploitation.
- Une meilleure maîtrise des risques en matière d'octroi et de gestion du crédit.

Pour cela, la « DRE », doit par ces moyens d'accueil et de traitement, dont elle dispose, être en mesure de satisfaire la clientèle, quel que soit sa nature et son secteur.

En outre, elle est tenue de traiter les opérations du commerce extérieur, requise de recevoir, d'étudier et de mettre en place les crédits dans la limite de ses pouvoirs et d'assurer la gestion et le suivi de ceux-ci.

---

<sup>46</sup>La loi n° 90-10 du 14 avril 1990 relative à la Monnaie et au Crédit.

### **3-1- La structure de la direction de réseau d'exploitation « DRE »**

Pour que la direction fonctionne parfaitement, elle doit se structurer afin d'assurer le service maximum à sa clientèle, de lever les craintes de son fonctionnement et d'assurer son avenir quel que soit le climat du système d'exploitation.

La direction du réseau d'exploitation comprend un :

- Département de gestion administratif et du budget.
- Département du crédit.
- Département animation commerciale.
- Département du contrôle de gestion.

### **3-2- Les missions de la direction du réseau d'exploitation**

La DRE de Bejaia a pour mission :

- Le traitement des opérations bancaires confiées par la clientèle ainsi que l'entretien et le développement des relations commerciales suivies avec celles-ci.
- La réception, l'étude, la décision et la mise en place des crédits, dans la limite des prérogatives qui lui sont conférées par voie réglementaire et conformément aux règles et procédures internes.
- La gestion, le suivi des crédits octroyés et des garanties exigées.
- Le traitement, des opérations des commerces extérieurs dans la limite de ses prérogatives.
- L'élaboration, de manière opportune et ponctuelle, des statistiques destinées au groupe et aux structures de contrôles concernées.
- La DRE veille sur le bon fonctionnement des autres banques.

### **4-L'organisation de la BNA**

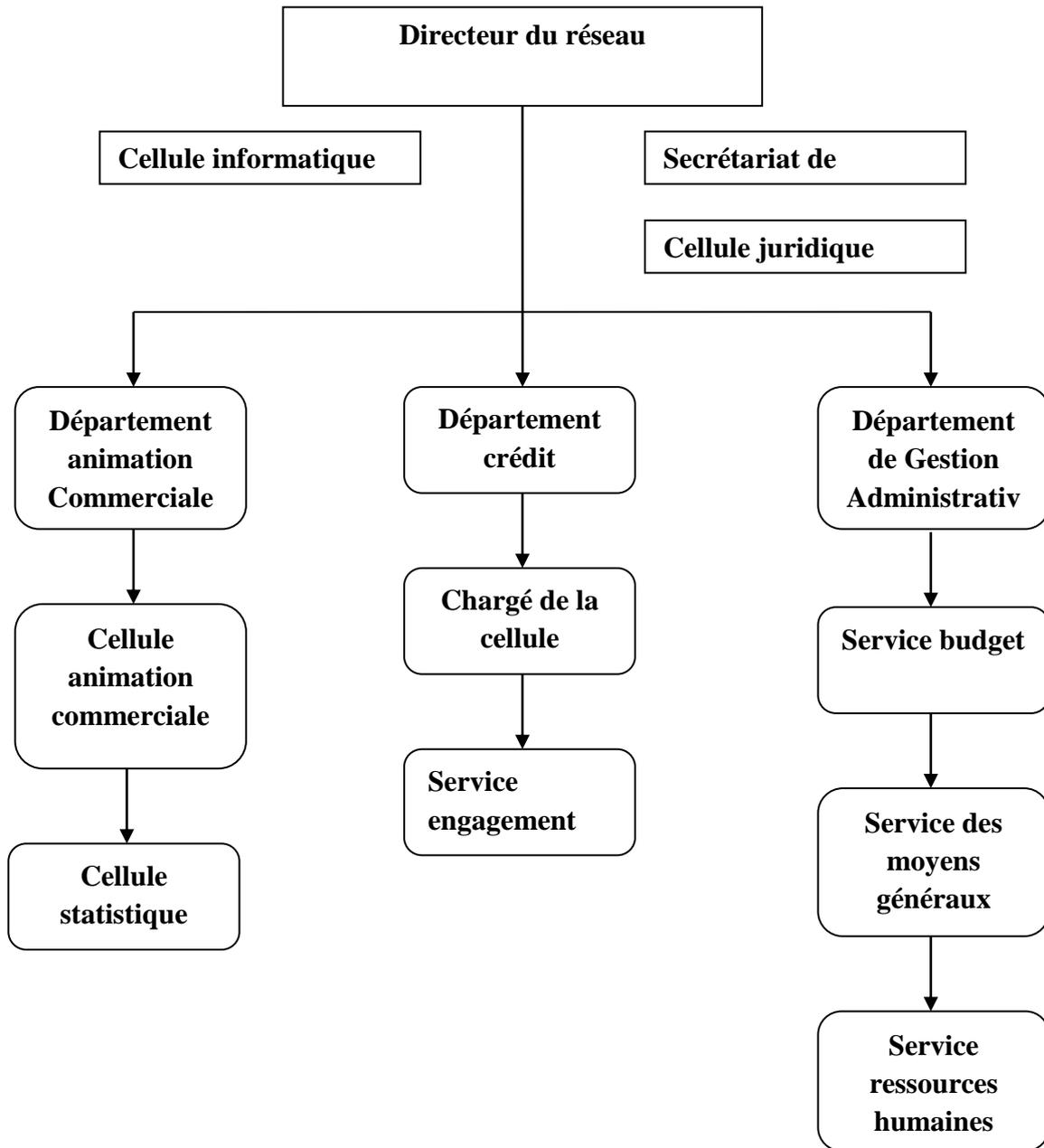
La BNA est dirigée par un conseil d'administration, composé de treize (13) membres dont un président du conseil qui représente le président directeur général (PDG), cinq administrateurs indépendants, deux administrateurs représentant les travailleurs, un cadre dirigeant, trois commissaires aux comptes et le secrétaire du conseil d'administration.

Le président directeur général (PDG) est nommé par le ministre des finances, il dispose toutefois de pouvoirs étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la banque et la représenter dans ses rapports avec les tiers.

Pour mener à bien son rôle, la banque est disposée de moyens humains et logistiques. Ces moyens sont regroupés et organisés dans une structure hiérarchique et/ou fonctionnelle retraçant les relations existantes entre les différentes entités de la banque. Elle regroupe 7 divisions :

- division de l'exploitation de l'action commerciale.
- division des engagements.
- division gestion des moyens matériels et ressources humaines.
- division internationale.
- division des systèmes d'information.
- division de recouvrement des études juridiques et du contentieux.
- division financière.

Elle est constituée de 25 directions centrales, 17 directions régionales, d'une inspection générale qui contrôle 212 agences et 6 inspections régionales.

**Schéma N° 3 : Organigramme de la BNA d'Alger**

Source : Document recueilli auprès de la banque

## **II- L'étude d'un dossier de crédit d'investissement**

### **1- Constitution du dossier**

- Une demande de crédit écrite signée par le client(ou son représentant légale) détaillant les financements sollicités (nature, montant, durée, destination modalités de remboursement et garanties) ;
- Document de mise à jour du dossier juridique (statuts, pouvoirs, registre de commerce, carte fiscale) en cas de modification ;
- Justification de l'occupation du locale (ou de site) abritant l'activité (acte de propriété, bail de location, acte de concession.....) ;
- CV du (ou des) dirigeant(s) et copie(s) de sa (leur) pièce d'identité ;
- Etude technico-économique et modalités de financement du projet ;
- Attestation fiscale et parafiscale de moins de 03 mois pour les projets d'extension ;
- Bilan d'ouverture et Etats financiers prévisionnels de l'affaire sur la durée du crédit sollicité ;
- Facture pro-forma des équipements à acquérir et devis estimatifs des travaux à réaliser ;
- Autorisation préalable ou agrément pour les activités réglementées.

### **2- Etude de la viabilité de projet**

Premièrement on va identifier d'abord le promoteur et son activité, deuxièmement on va identifier le projet d'investissement.

#### **2-1- Identification de promoteur et son activité**

On va présenter la société et le promoteur en fin en essayant de présenter l'activité.

##### **2-1-1- Présentation de la société**

EURL « O.INTERNATIONAL » une entreprise de transformation des produits alimentaire créée en 2002 implanté à IHADDADEN Bejaia avec un capital social de 10.000.000.00 DA.

##### **2-1-2- Présentation de promoteur**

M<sup>f</sup>. O-Nacer : Âge de 44 ans, issu d'une famille commerçante où le grand père a exercé depuis 1940 en Allemagne.

Il créa sa propre affaire en 1998 et active toujours dans l'import/export des produits alimentaires.

### 2-1-3- Présentation de l'activité

L'activité de l'entreprise, créée en 1998, consiste en la transformation de la caroube afin d'obtenir, sous forme de caroube concassée et de graines de caroube, des produits destinés à l'alimentation du bétail.

### 2-1-4- Liste détaillée et valorisée des investissements

La consistance des investissements à réaliser ou à acquérir est ainsi détaillée :

#### ➤ Infrastructure

Le devis établi par la SCP ARTEX a été arrêté à la somme **48300000 DA/HT**, répartis entre les rubriques suivantes :

**Tableaux N° 7 : Infrastructure**

DESIGNATION	MONTANT
Bâtiment administratif (siège social)	4000000
Unité de transformation	36000000
Réalisation des VRD	6000000
Etude technique et divers	2300000
<b>TOTAL INFRASTRUCTURES (HT)</b>	<b>48300000</b>

Source : Donnée par l'entreprise.

#### ➤ Equipements

Les équipements à acquérir figurent dans le tableau ci-dessous, élaboré sur la base des factures proformat émanant des fournisseurs d'immobilisation retenus par l'entreprise :

**Tableau N° 8 : Equipements**

DESIGNATION	QUANTITE	MONTANT
Camion	1	4400000
Châssis Cabine (Camion)	1	2620000
Convoyeur à Bandes (06M)	1	450000
Chariot Elévateur (Clark)	1	2130000
Pont de Bascule	1	2100000
<b>TOTAL Equipements (HT)</b>		<b>11700000</b>

Source : Donnée par l'entreprise.

➤ **Etat récapitulatif du programme d'investissement**

Le projet d'investissement nécessite un capital évalué à **60 millions DA** en 2016, se répartissant entre les rubriques suivantes :

**Tableau N° 9 : État récapitulatif du programme d'investissement**

DESIGNATION	MONTANT
Infrastructures	48300000
Equipements	11700000
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>60000000</b>

Source : Donnée par l'entreprise.

## 2-2-Identification de projet d'investissement

### 2-2-1-Localisation

Zone de stockage IHADDENE, Rue TEKHMERIA Bejaia.

### 2-2-2-Impact du projet

Sur le plan socio-économique, ce projet d'investissement permettrait de renforcer la structure de production de la wilaya de Bejaia et de la création des postes d'emploi, 30 postes permanant et 150 postes temporaire.

### **2-3-Analyse de marché**

Le promoteur, de part de son expérience et sa prestation de qualité reconnus, il a décidé de créer au de planter une unité de production d'aliment de bétail base de caroube, destiné à l'exportation.

L'analyse de marche basée sur l'étude de l'offre et de la demande.

#### **➤ L'analyse de la demande**

La capacité de production de cette unité n'arrive pas à répondre et à satisfaire la demande excessive du marché, et la grande expérience du promoteur dans le domaine de la production et de commercialisation, ce qui a poussé le responsable de l'entreprise de créer une nouvelle unité de production d'aliment de bétail à base de caroube à Toudja.

#### **➤ L'analyse de l'offre**

L'offre de ce type de produit est garantie par cette entreprise, par ce que c'est la seule qui triturer la caroube en trois produit fini dans la wilaya de Bejaia. Donc l'entreprise ne peut faire face à la forte demande nationale et étrangère, par conséquent, la création d'une nouvelle unité contribuera à la satisfaction du marché.

#### **➤ Capacité de l'entreprise**

L'entreprise, avec ses infrastructures leur production physique montera progressivement en cadence, pour atteindre dès le début de la troisième année après l'installation sa pleine capacité de production de 5000 tonnes/an (95% la première année et 97,5% la deuxième année, soit respectivement 4530 et 4875 tonnes /an).

### **2-4- Analyse commerciale**

On va parler sur la production et les prix.

#### **➤ Le produit**

C'est un produit très demandé au niveau local et étranger.

#### **➤ Les prix**

Une augmentation annuelle des prix de vente de 10%, le cours de l'euro retenu pour la conversion en DA est de 1 contre 100DA

## 2-5- Analyse technique

Ce projet est implanté ses installations à Toudja, et qui ne générant aucune nuisance ou impact négatif sur l'environnement, on peut dire aussi que l'emplacement de ce projet n'influence pas sur l'offre et la demande sur le marché. Les techniques de pointes envisagées pour la trituration, nécessitent des matériels de haute technologie.

Suite aux appréciations de l'analyse du marché, des aspects commerciaux et des éléments techniques, on peut dire que ce projet semble parfaitement conçu et économiquement viable. Chose qu'on doit reconforter par une évaluation objective de sa rentabilité.

### Section 02 : Analyse de la situation financière de l'entreprise

Pour analyser la situation financière de cette entreprise, nous traiterons la rentabilité, la solvabilité et les moyens de financements.

#### 1. Évaluation de la rentabilité de l'entreprise

Pour évaluer la rentabilité de l'entreprise on va reclasser premièrement les bilans financières, après nous calculons les paramètres suivants : les soldes intermédiaire de gestion (SIG), la capacité d'autofinancement (CAF) et en fin les ratios.

##### 1.1.Reclassement des bilans financiers retraités

A base des traitements comptables des années (2014-2015-2016) fournis par l'entreprise, les bilans financiers sont les suivants :

**Tableau N°10 : Actif du bilan financier**

<b>ACTIF en (KDA)</b>	<b>31/12/2014</b>	<b>31/12/2015</b>	<b>31/12/2016</b>
<b>1-IMMOBILISATION</b>			
<b>INCORPORELLES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2-IMMOBILISATION</b>	<b>2130</b>	<b>1436</b>	<b>1423</b>
<b>CORPORRELLE</b>	0	0	0
Terrains	0	0	0
Construction	0	0	0
Instal.Techniq./Mat.& Outil.	5658	4786	5469
Autre immob et avances	3528	3350	4045

(-Amortissements)			
<b>3-IMMOBILISATION FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>I-ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>2130</b>	<b>1436</b>	<b>1173</b>
<b>4-ACTIF D'EXPLOITATION</b>	<b>21322</b>	<b>19912</b>	<b>28224</b>
Stocks et en-cours	9601	4046	14294
Mat. Première. approvis.	0	0	0
En cours de production	0	0	0
Produis intermédiaires et finis	0	0	0
Marchandises	9601	4046	14294
(-Provision)	0	0	0
Avances et acomptes versés	0	0	0
Créances clients (dont escompte et Dailly)	10942	11358	13796
Autre créance, (dont escompte et Dailly)	779	4507	134
Capitale appelé nos versé	0	0	0
<b>5-TRESORERIE ACTIF</b>	<b>2812</b>	<b>5966</b>	<b>554</b>
VMP& groupe	0	0	0
Disponibilité	2812	5966	554
<b>II-ACTIF CIRCULANT</b>	<b>24134</b>	<b>25878</b>	<b>28778</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>26264</b>	<b>27313</b>	<b>30201</b>

Source : Établi par nous-mêmes à partir des données du bilan financière de l'entreprise.

**Tableau N°11 : Passif de bilan financier**

Passif (en K DA)	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
<b>1-RESSOURCES PROPRES</b>	<b>13559</b>	<b>15713</b>	<b>16230</b>
Capital, réserves, résultats conservés	13559	15713	18456
Subvention d'investissement	0	0	0
Provision réglementaire	0	0	0
Autres fonds propres	0	0	0
Provision à caractère de réserves	0	0	0

Actif sans valeur	0	0	0
Écart de conversion passif	0	0	0
Quasi fonds propres	0	0	0
Comptes courants d'associé stables	0	0	0
<b>2-PROVISIONS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provision pour risques et charges	0	0	0
<b>3-DETTES BANCAIRES A LMT</b>	<b>10000</b>	<b>10000</b>	<b>10000</b>
Dont auprès des établissements de crédit			
<b>I-RESSOURCES PERMENTES</b>	<b>23559</b>	<b>25713</b>	<b>26230</b>
<b>4- DETTES D'EXPLOIATIONS</b>	<b>2704</b>	<b>1600</b>	<b>3972</b>
++Avances et acomptes reçus	0	0	0
Dettes fournisseurs	12	144	1372
Dettes fiscales et sociales	44	53	16
Dettes sur les immobilisations	0	0	0
Autres dettes (dont divi.décidés)	2648	1403	2584
<b>5-TRESORERIE PASSIF</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Conc. bancaire. (dont escompte & Dailly)	0	0	0
Billets de trésorerie & groupes			
<b>II-DETTES COURANTES</b>	<b>2704</b>	<b>1600</b>	<b>3972</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>26263</b>	<b>27313</b>	<b>30202</b>

Source : Établi par nous-mêmes à partir des données du bilan financier de l'entreprise.

### 1.2. Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) et calcul de la Capacité d'autofinancement

Tableau N° 12: Le calcul (SIG)

DESIGNATION DES COMPTES	2014	2015	2016
Vende de marchandises	34677	28599	45836
Production vendue produits	0	0	0
Production vendue prestation de services	1000	1000	1000
<b>CHIFFRES D'AFFAIRE (HT)</b>	<b>35677</b>	<b>29599</b>	<b>46836</b>

Production vendue produit et services	1000	1000	1000
Production stockée	2580	76	1940
Production immobilisée	0	0	0
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>3580</b>	<b>1076</b>	<b>2940</b>
Vente de marchandises	34677	28599	45836
(-) coût d'achat des marchandises	1000	1000	1000
<b>MARGE COMMERCIALE</b>	<b>33677</b>	<b>27599</b>	<b>44836</b>
Production	3580	1076	2940
(+) Marge commerciale	33677	27599	44836
(-) Consommation de l'exercice en provenance de tiers	32793	24289	43646
<b>VALEUR AJOUTEE D'EXPLOITATION</b>	<b>4464</b>	<b>4386</b>	<b>4130</b>
(+) subvention d'exploitation	0	0	0
(-) l'impôt, taxes et versement assimilés	79	7	131
(-) charge de personnel	1379	1133	1755
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>3006</b>	<b>3094</b>	<b>2244</b>
(-) Dotations aux amortissements, provisions	-671	-696	-696
(+) Transfer de charges	0	0	0
(+/-) autre produits et charges	3	471	336
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>2338</b>	<b>2869</b>	<b>1884</b>

(+)Produits financiers	0	0	0
(-)Charges financières	445	699	158
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>1893</b>	<b>2170</b>	<b>1726</b>
(+/-) Résultat exceptionnel	0	0	0
(-) impôt sur les sociétés	0	10	10
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1893</b>	<b>2160</b>	<b>1716</b>

Source : Tableau réalisé par nous- même à partir des données de l'entreprise.

### Les commentaires

**Pour le chiffre d'affaire :** le chiffre d'affaire a augmenté de 60.27% de 2015 à 2016. L'augmentation est essentiellement la conséquence de la modernisation de la chaîne de fabrication (développement de marchés à l'exploitation, commercialisation de nouveaux produits), ce qui peut entraîner des modifications des besoins de financements.

**Pour la valeur ajouté :** la valeur ajouté est positif sur les trois ans ce qui veut dire que l'entreprise a créé une richesse entre les différents partenaires de l'entreprise, en voie aussi que-il y a une légère de la valeur ajouté de (-2.46%) entre 2015 et 2016 à cause de la baisse de la production.

**Excédant brute d'exploitation :** l'excédent brut d'exploitation est positif sur les trois ans ce qui permet de développer les outils de travail, ainsi que la rémunération des capitaux investis.

**Pour résultat d'exploitation :** le résultat a considérablement augmenté en 2014 jusqu'à 2016 de (59%) et ce en raison d'augmentation du chiffre d'affaires consécutives à la meilleure qualité des produits suite l'investissement réalisé, et la réduction des coûts de production.

**Pour le résultat net :** le résultat devient positif sur les trois ans avec une augmentation de 82.6% entre 2015 et 2016 est considéré comme un bon indicateur de la rentabilité générale de l'entreprise.

L'ensemble des SIG montre que la totalité des charges de l'entreprise sont couvertes par les produits réalisés et dégagent ainsi des excédents dont un résultat net positif et évolutif tout au long des années d'études.

**Tableau N° 13: Le calcul La Capacité d'autofinancement (CAF)**

Désignation en k DA	2014	2015	2016
Dotation nettes aux amortissements et provision	671	696	696
(+/-) plus ou moins-values d'éléments d'actif cédés	0	0	0
(+) résultats de l'exercice	1893	2159	1716
<b>CAF</b>	<b>2564</b>	<b>2855</b>	<b>2412</b>

Source : Tableau réalisé par nous- mêmes à partir des données de l'entreprise.

Ce tableau montre que la capacité d'autofinancement est positive durant les trois exercices, cela veut dire que cette entreprise dégage un surplus monétaire qui permet de financer ses investissements, rémunérer les actionnaires et autofinancer les emplois, sans faire recours aux tiers personnes (banques, investisseurs etc.....).

### 1.3.Les ratios de la rentabilité

**Tableau N°14 : Les ratios de la rentabilité**

Rentabilité de l'activité :	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
Évolution de CA en %			60.27%
EBE / CA	8.7%	10.8%	4.9%
Résultat d'exploitation/ CA	6.7%	10.0%	4.11%
Marge Nette = RN / CA	5.5%	7.5%	3.7%
CAF / CA	7.4%	10.0%	5.3%
Cash-Flow / CA	0%	9.7%	42.5%
<b>Rentabilité financière : RN / Cap. propres</b>	14.0%	13.7%	21.4%
<b>Rentabilité économique :</b>			
Résultat d'exploitation / capitaux investis	11.9%	14.0%	55.9%
Capitaux investis (CI)	19680	20442	8164
<b>Rentabilité et endettement :</b>			
Intérêt et charges assimilés / CA HT	1.3%	2.4%	0.0%
Charges d'intérêt / EBE	14.8%	22.6%	0.0%

Source : Tableau réalisé par nous- mêmes à partir des données de l'entreprise.

## Les commentaires

- La rentabilité financière est positive sur les trois ans et atteint un niveau très élevé en 2016 : les actionnaires auraient pu profiter d'une meilleure rentabilité s'il avait financé les nouveaux équipements par capitaux propres.
- Le ratio de la marge nette présente une évolution tout au long des trois ans. L'entreprise a profité de meilleures conditions d'approvisionnement et a coût pour améliorer sa marge nette.
- De ce tableau nous remarquons que la rentabilité économique est positive sur les trois années avec une augmentation de 14% à 55.9% en 2015 à 2016 cette augmentation est essentiellement due à des réductions des coûts d'approvisionnement ou de transformation, ce qui traduit que cette entreprise est capable de rentabiliser ses actifs économiques.
- Dans ce tableau nous remarquons que l'intérêt et charge assimilés sur le chiffre d'affaire a connu une augmentation de 1.3 % en 2014 à 2.4 % en 2015, cette augmentation est due à la hausse de chiffre d'affaire, malgré cette augmentation ce ratio est inférieur à 2.5 ce qui veut dire que cette entreprise elle peut couvrir ces charges.
- Le point d'endettement de l'entreprise est inférieur à 35% ce qui veut dire que l'entreprise elle peut couvrir ces charges d'intérêt.

## 2. La solvabilité

**Tableau N°15 : Les ratios de solvabilité**

Désignation	2014	2015	2016
<b>Indépendance financière=Capitaux propres / Total Actifs</b>	0,51	0,57	0,54
<b>Autonomie financière=Capitaux propres / Capitaux permanents</b>	0,57	0,61	0,62
<b>Ressources propre / dette bancaire LMT</b>	1,35	1,57	-
<b>Capacité de remboursement= DLMT/CAF</b>	3,89	3,5	-
<b>Charge financières / CA</b>	1,28	2,44	0

Source : Tableau réalisé par nous-même à partir des données de l'entreprise

## Les Commentaires

- **Indépendance financière :** Ce ratio permet de mesurer la part des capitaux propres par rapport au total du passif et explique l'indépendance financière de l'entreprise vis-à-vis de ses créanciers, Il doit être supérieur à 20% pour dire que l'entreprise est financièrement indépendante. Pour cette l'entreprise on remarque que ce ratio est supérieur à 20% durant les exercices 2014 à 2016. Cela signifie que les capitaux propres sont plus importants que les dettes.
- **Autonomie financière :** Ce ratio permet de mesurer la part des capitaux propres par rapport aux capitaux permanents doit être supérieur 0,5 c'est-à-dire les endettements à plus d'un an ne doit pas dépasser le capitaux propre. Ce ratio mesure la capacité de l'entreprise à s'endetter, il est stable entre 2014 à 2016 il montre que cette entreprise est solvable si elle décide de faire recours à l'emprunt bancaire pour financer ses plan d'investissement. Ce pour cette raison le ratio d'endettement (capitaux propres/DLMT) doit être supérieur à 1. Comme montre le nôtre tableau ce ratio est supérieur à 1, c'est-à-dire que dans notre entreprise il a y l'autonomie financière que facilite les banquiers l'accorderont facilement de nouveaux financements a l'entreprise.
- **Capacité de remboursement :** Ce ratio mesure en combien d'années de **cash-flow** sont nécessaire pour rembourser toutes les dettes il est alors impératif que L'endettement ne doit pas excéder 4 fois la capacité d'autofinancement, Pour le cas de notre entreprise sa capacité de remboursement est satisfaisante.
- Dans ce tableau nous remarquons que les charges financière sur le chiffre d'affaire a connu une augmentation de 1.28 en 2014 à 2.44 en 2015, en peut dire que l'évolution des charges financière et proportionnellement du CA.

### 3. La structure de financement

#### 3.1. Les grandeurs significatives

**Tableau N°16 : Les grandeurs financières**

Désignation	Mode de calcul	2014	2015	2016
<b>FR</b>	Capitaux Propre-Actif Immobilisé	21429	24277	17283
<b>BFR</b>	Emplois stable-Ressources stable	18244	18312	6991
<b>TN</b>	Fond de roulement-Besoin au fond de roulement	3185	5965	10292

Source : Tableau réalisé par nous- même à partir des données de l'entreprise

## Commentaire

Le FR est positif sur les trois exercices et permettra la couverture totale des BFR. Le projet est susceptible de dégager une trésorerie positive sur les trois ans. Alors l'entreprise dispose d'une grande gamme de liquidité, Cela signifie que les ressources stables sont suffisantes pour couvrir les emplois stables, donc en peut dire que l'entreprise respecte l'équilibre financier, en finançant ses emplois à long terme par des ressources de même nature.

On a le FR supérieur au BFR et TN est supérieur à 0, ce cas présente une solvabilité et un équilibre satisfaisant.

### 3.2. Tableaux de financement

**Tableau N°17 : Tableaux de financement**

<b>Tableau de financement (en milliers de dinars)</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
<b>Ressources stables</b>	<b>2566</b>	<b>2855</b>	<b>1674</b>
CAF	2566	2855	2874
Cession ou réduction de l'actif immobilisé	0	0	0
Augmentation des ressources propres		0	-1200
Augmentation des dettes à LMT		0	0
<b>Emplois durables</b>	<b>0</b>	<b>7</b>	<b>8668</b>
Distribution décidées au titre de l'exercice		5	
Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé		2	-1332
Remboursement ou diminution des ressources propres		0	0
Remboursement des dettes LMT			10000
prêts aux filiales			
<b>I-Variation du fonds de roulement</b>	<b>2566</b>	<b>2848</b>	<b>-6994</b>
Variation des actifs circulants (hors trésorerie)		-1042	-7434
Variation des dettes courantes (hors trésorerie)		-1110	3887
<b>II-Variation de BFR</b>	<b>0</b>	<b>68</b>	<b>-11321</b>
Variation de trésorerie active		2779	4327
Variation de trésorerie passive		0	0
<b>III-Variation de trésorerie nette (III=I+II)</b>	<b>0</b>	<b>2779</b>	<b>4327</b>

Source : Tableau réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise.

## Les Commentaire

- Dans ce tableau nous remarquons que les ressources sont supérieures aux emplois au cours de l'année 2014 et 2015, donc il y a une amélioration de la situation financière de l'entreprise.
- En remarque aussi que les emplois sont supérieures aux ressources à l'année de 2016, qui traduire une détérioration de l'équilibre financière de l'entreprise.
- Le fonds de roulement à augmenter au cours de l'année de 2015, et diminué au cours de l'année de 2016
- Grâce à une C.A.F important, les ressources de 2014 et 2015 sont nettement supérieures aux emplois.

Sachant que cette section porte sur l'évaluation de la performance financière au sein de l'entreprise « O.INTERNATIONAL » que nous avons constaté que sa structure financier est bonne et lui permet de garder un équilibre financier.tel que ses résultats positifs chaque année, des fond de roulement net largement positif qui lui permet de financer ses besoins et une trésorerie positive durant les trois exercices .Nous pouvons dire que cette entreprise est solvable, autonome, indépendante financièrement, de même sa rentabilité financière, commerciale et économique sont favorable.

### **Section 03 : Analyse des critères d'évaluation du choix d'investissement**

Cette analyse sera axée sur une analyse avant financement

#### **1. Analyse de la rentabilité avant financement**

Cette partie est consacrée pour l'étude de la rentabilité du projet en dehors de tout élément financier, après avoir été jugé viable, afin de déterminer si le projet en lui-même peut générer des profits.

**1.1.La structure d'investissement :** la structure d'investissement nous permet de déterminer les coûts de projet.

**Tableau N° 18 : Répartition d'investissement**

<b>DESIGNATION</b>	<b>MONTANT</b>
Bâtiment administratif (siège social)	4000000
Unité de transformation	36000000
Réalisation des VRD	6000000
Etude technique et divers	2300000
<b>TOTAL INFRASTRUCTURES (HT)</b>	<b>48.300.000</b>
Camion	4400000
Châssis Cabine (Camion)	2620000
Convoyeur à Bandes (06M)	450000
Chariot Élévateur (Clark)	2130000
Pont de Bascule	2100000
<b>TOTAL Équipements (HT)</b>	<b>11.700.000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>60.000.000</b>

Source : Donnée par l'entreprise.

## 1.2. Amortissement des investissements

Le plan d'amortissement arrêté par l'entreprise est résumé dans le tableau suivant, avec un taux uniforme d'amortissement linéaire de 20% pour les équipements industriels et de 5% pour les bâtiments :

**Tableau N°19 : Amortissement des investissements**

Unité : KDA

Rubrique	Montant	Durée	An01	An02	An03	An04	An05	An06	An07	Totaux
Bâtiment administratif	4000	20	200	200	200	200	200	200	200	1400
Unité de transformation	36000	20	1800	1800	1800	1800	1800	1800	1800	12600
Réalisation des VRD	6000	20	300	300	300	300	300	300	300	2100
Etude technique et divers	2300	20	115	115	115	115	115	115	115	805
Equipement	11700	5	2340	2340	2340	2340	2340			11700
<b>TOTAUX</b>	<b>60000</b>	<b>-</b>	<b>4755</b>	<b>4755</b>	<b>4755</b>	<b>4755</b>	<b>4755</b>	<b>2415</b>	<b>2415</b>	<b>28605</b>

Source : Travail réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise.

### 1.3. Détermination de la valeur résiduelle de l'investissement (VRI)

VRI = Investissement initial – Montant déjà amortis.

$$\text{VRI} = 60.000.000 - 28605000 = 31395000$$

### 1.4. Détermination le Chiffre d'affaire, Les charges et BFR

#### 1.4.1. Détermination du Chiffre d'affaire

On obtient le chiffre d'affaire (CA) suivant ventilé par exercice (en milliers de DA)

**Tableau N° 20: Chiffre d'affaires prévisionnel sur 7 ans**

Unité : KDA

Désignation	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Quantité de caroube concassée	3960	4290	4400	4400	4400	4400	4400
Cours unitaire en K DA/tonne	33	36	40	44	48	53	58
<b>CA caroube concassée</b>	<b>130680</b>	<b>155727</b>	<b>175692</b>	<b>193261</b>	<b>212587</b>	<b>233846</b>	<b>257231</b>
Quantité de graine de caroube	570	585	600	600	600	600	600
Cours unitaire en k DA/tonne	225	248	272	299	329	362	399
<b>CA graine de caroube</b>	<b>128250</b>	<b>144788</b>	<b>163350</b>	<b>179685</b>	<b>197654</b>	<b>217419</b>	<b>239161</b>
<b>CA Total</b>	<b>258930</b>	<b>300515</b>	<b>339042</b>	<b>372946</b>	<b>410241</b>	<b>451265</b>	<b>496391</b>

Source : Données par l'entreprise.

#### 1.4.2. Détermination des charges

Les charges d'exploitation prévisionnelles pour les exercices 2016 à 2023 sont récapitulées suivant leur nature dans le tableau ci-après (en milliers de DA) :

**Tableau N° 21: Les charges**

Unité : KDA

Désignation	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Matières premières	181200	214500	242000	266200	292820	322102	354312
Services extérieurs	7768	9015	10171	11188	12307	13538	14892
Charge de personnel	45880	50583	56077	59698	63260	67431	71915
Impôt et taxes	-	-	-	-	-	-	-
Autres charges opération	1000	1100	1210	1331	1464	1611	1772
Charge financières		1313	1102	884	658	426	185
Amortissements	4775	4775	4775	4775	4775	4775	4775
<b>Total des charges</b>	<b>240623</b>	<b>281286</b>	<b>315335</b>	<b>344076</b>	<b>375284</b>	<b>409883</b>	<b>447851</b>

Source : Donnée par l'entreprise.

**1.4.3. Détermination du besoin en fonds de roulement (BFR)**

Le BFR est estimé à 30 jours du chiffre d'affaire d'une année de 360 jours.

**Tableau N° 22: L'évolution et variation de BFR**

Unité : KDA

Année	0	1	2	3	4	5	6	7
CA		258930	300515	339042	372946	410241	451265	496391
BFR	-	21577,5	25042,92	28253,5	31078,83	34186,75	37605,42	41365,92
$\Delta$ BFR	21577,5	3465,42	3210,58	2825,33	3107,92	3418,67	3760,50	-41365,92

Source : Réalise par nous-mêmes à partir les données de l'entreprise

**1.5.Élaboration du TCR, CAF et Cash-Flow****1.5.1. Le tableau de compte de résultat (TCR)**

Les comptes de résultats prévisionnels sont mis en évidence dans le tableau suivant :

**Tableau N°23 : Le calcul des soldes intermédiaires de gestion(SIG)**

Unité : KDA

Désignation	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
<b>Chiffre d'affaire</b>	<b>258930</b>	<b>300515</b>	<b>339042</b>	<b>372946</b>	<b>410241</b>	<b>451265</b>	<b>496391</b>
Achat consommés	181200	214500	242000	266200	292820	322102	354312
Service extérieur	7768	9015	10171	11188	12307	13538	14892
<b>Valeur Ajoutée</b>	<b>69962</b>	<b>77000</b>	<b>86871</b>	<b>95558</b>	<b>105114</b>	<b>115625</b>	<b>127187</b>

<b>d'exploitation</b>							
Charges de personnelles	45880	50583	56077	59698	63260	67431	71915
Impôt et taxes	-	-	-	-	-	-	-
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>24082</b>	<b>26417</b>	<b>30794</b>	<b>35860</b>	<b>41854</b>	<b>48194</b>	<b>55272</b>
Autres charges opérationnel	1000	1100	1210	1331	1464	1611	1772
dotation aux amortissements	4775	4775	4775	4775	4775	4775	4775
<b>Résultats opérationnels</b>	<b>18307</b>	<b>20542</b>	<b>24809</b>	<b>29754</b>	<b>35615</b>	<b>41808</b>	<b>48725</b>
Charges financière		1313	1102	884	658	426	185
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>18307</b>	<b>19229</b>	<b>23707</b>	<b>28870</b>	<b>34957</b>	<b>41382</b>	<b>48540</b>

Source : Travail réalisé par nous-mêmes à partir les données de l'entreprise.

Ce tableau montre que le créneau d'activité envisagé prodigue un retour sur investissement appréciable grâce à la rentabilité de l'exploitation. Les différents soldes intermédiaires de gestion (VAE, EBE, résultat net) sont tous positifs et affichent des montants hautement appréciables.

### 1.5.2. La capacité d'autofinancement(CAF)

Tableau N°24 : Calcul de la CAF

Unité : KDA

Désignation	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat net de l'exercice	18307	19229	23707	28870	34957	41382	48540
dotation aux amortissements	4775	4775	4775	4775	4775	4775	4775
<b>CAF</b>	<b>23082</b>	<b>24004</b>	<b>28482</b>	<b>33645</b>	<b>39732</b>	<b>46157</b>	<b>53315</b>

Source : Travail réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise.

Ce tableau montre que la capacité d'autofinancement est positive durant les exercices, cela veut dire que cette entreprise dégage un surplus monétaire qui permet de financer ses investissements.

### 1.5.3. Calcule des cash-flows actualisés(CFA)

L'actualisation des cash-flows se fait en tenant compte d'un taux qui correspond au coût moyen pondéré du capital utilisé pour financer le projet étudié, rappelons que ce taux représente le taux de rentabilité exigé par l'entreprise.

$$\text{Le coût moyenne pondéré de capital(CMPC)} = \frac{I(1-T)D}{D+C} + \frac{R*C}{D+C} = 6,27\%$$

D= dette = 40%

C= capitaux propre = 60%

I = taux d'intérêt = 5,25%

R= taux rémunération des fonds propre = 8%

T= impôt = 30%

**Tableau N°25: Calcule des Cash-flows actualisés**

Unité : KDA

Flux	0	1	2	3	4	5	6	7
<b>RN + DAM</b>	-	23 082,0	24 004,00	28 482,0	33 645,00	39 732,00	46 157,0	53 315,00
<b>Δ BFR</b>	21 577,5	3 465,4	3 210,58	2 825,33	3 107,92	3 418,67	3 760,50	-41 365,92
<b>valeur de cession</b>	-							-
<b>I/ plus-value</b>	-							-
<b>Investissement</b>	60 000,0							
<b>CFN</b>	-81 577,5	19 616,6	20 793,42	25 656,67	30 537,08	36 313,33	42 396,50	94 680,92
<b>Coefficient d'actualisation (1+6,27%)^-n</b>	1,00	0,94	0,89	0,83	0,78	0,74	0,69	0,65
<b>CF actualisés</b>	-81 577,5	18 459,2	18 412,15	21 378,06	23 943,35	26 792,47	29 435,13	61 856,83
<b>CF cumulés</b>		-63 118,3	-44 706,16	-23 328,10	615,24	27 407,71	56 842,84	118 699,67

Source : Travail réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise.

Les cash-flows représentent la capacité de remboursement de l'entreprise. On constate que l'activité de l'entreprise génère des flux de trésorerie largement suffisants pour honorer ses engagements financiers vis-à-vis de la banque.

### 1.6. Calcul des critères de rentabilité

Pour avoir une idée plus approfondie sur la rentabilité et la liquidité du projet, il convient de calculer quelques paramètres de rentabilité qui sont :

#### 1.6.1. La valeur actuelle nette (VAN)

La formule de la VAN est comme suite :

$$VAN = \sum_{k=1}^n CF_k (1+t)^{-k} - I_0$$

$$VAN = 200\,277,17 - 81\,577,50 = 118\,699,67 \text{ KDA}$$

Pour qu'un projet soit acceptable, sa VAN doit être positive, c'est-à-dire strictement supérieure au montant de capitale investi.

Dans notre étude on a trouvé que le projet dégage une VAN positive avec un taux d'actualisation de 6,27% veut dire que le projet est rentable.

**1.6.2. Indice de profitabilité :** l'indice de profitabilité est calculé par deux méthodes :

$$1^{\text{ère}} \text{ méthode : } IP = \frac{VAN + I_0}{I_0} = \frac{118\,699,67 + 81\,577,50}{81\,577,50} = 2,46 \text{ DA}$$

$$2^{\text{ème}} \text{ méthode : } IP = 1 + \frac{VAN}{I_0} = 1 + \frac{118\,699,67}{81\,577,50} = 2,46 \text{ DA}$$

L'indice de projet est de 2,46 DA ce que veut dire que chaque 1 DA investi l'entreprise rapporte 1,46 de gain, selon ce critère le projet est rentable et l'opération est donc avantageuse pour l'entreprise.

#### 1.6.3. Le délai de récupération de capital investi

D'après le tableau des cash flux actualisée, le DR des capitaux investis est situés entre la troisième et la quatrième année.

**Tableau N°26: Cumule des cash flux actualisés**

Unité : KDA

	Année 01	Année 02	Année 03	Année 04	Année 05	Année 06	Année 07
CF actualisés	18 459,19	18 412,15	21 378,06	23 943,35	26 792,47	29 435,13	61 856,83
Cumul des CF actualisés	18 459,19	36 871,34	58 249,40	82 192,74	108 985,21	138 420,34	200 277,17

Source : Travail réalisé par nous-mêmes à partir des données de l'entreprise.

On peut calculer le délai de récupération par deux méthodes :

**1<sup>ère</sup> méthode :** Nous avons la formule de DR comme suite :

$$DR = N + (I_0 - \text{Cumule inferieur} / \text{Cumuler supérieur} - \text{Cumuler inférieur})$$

$$DR = 3 + (81\,577,50 - 58\,249,40 / 82\,192,74 - 58\,249,40) = 3,97$$

**DR=3ans et 11mois et 20jours.**

**2<sup>émet</sup> méthode :** Nous avons la formule de DR comme suite :

$$DR = N + (I_0 - \text{Cumule inferieur} / \text{Cash flux N+1})$$

$$DR = 3 + (81\,577,50 - 58\,249,40 / 23\,943,35) = 3,97$$

**DR = 3ans et 11 mois et 20 jours.**

Donc le capital investi sera récupéré le 20 Novembre 2019. On remarque que le délai de récupération est inférieur à la durée de remboursement de l'emprunt ce que veut dire, que le projet est rentable.

#### 1.6.4. Le taux de rentabilité interne (TRI)

Le TRI correspond par définition à la valeur de taux d'actualisation qui annule la VAN du projet.

VAN=0 donc l'ensemble des CF actualisée égal à zéro.

Pour un taux d'actualisation de 30% le projet dégage une VAN de 3 407,61.

Pour un taux d'actualisation de 32% le projet dégage une VAN de -3 880,35.

$$\text{TRI} = 29\% + (32\% - 29\%) \left( \frac{3407.61 - 0}{3407.61 + 3880.35} \right) = 31\%$$

Le coût de capital investi pour que la VAN=0 soit de 31% qui est supérieur au taux d'intérêt (6.27%), donc ce projet est rentable.

L'ensemble de ces indicateurs concorde à dire que ce projet est rentable, en peut dire aussi que la rentabilité intrinsèque du projet est satisfaisant.

**Conclusion**

Le but de cette étude été de bien éclaircir les procédures et les étapes de financement des investissements dans une banque.

Le financier doit traiter, dans ce cadre, de manière très rigoureuse les demandes de crédit, l'évaluation financière de l'entreprise ainsi que l'évaluation du projet d'investissement.

En effet, l'étude d'un dossier de crédit d'investissement se base sur plusieurs informations et données qui servent à la prise de décision finale du banquier pour le maintien ou le rejet du dossier de crédit.

Durant notre stage, nous avons été amenés à étudier un projet d'investissement à base de plusieurs données fournie par le client.

De ce fait, après une étude détaillée sur l'analyse financière et l'étude des critères du choix d'investissement, nous avons conclu que le projet était rentable et que la banque pouvait le financer.

# Conclusion générale

### Conclusion générale

Le financement de l'investissement par système bancaire a été au centre de cette étude. Certains questionnements avaient été soulevés tout au long de son cours. Nous tentions au fur et à mesure de leur surgissement d'y apporter autant que faire se pouvait les éclairages adéquats. Il y a lieu de noter que le foyer principal de cet investissement est représenté essentiellement par la Banque nationale d'Algérie (BNA).

À l'issue de notre recherche effectuée dans la Banque sus-évoquée, il nous est apparu que les hypothèses encadrant notre travail ont trouvé validation, notamment :

- ✓ Le déroulement pratique d'une opération de crédit d'investissement à travers un cas concret ;
- ✓ Les principales préoccupations du banquier ainsi que les principes qu'il est astreint à respecter pour l'octroi de ces crédits.

Dans sa démarche pour l'étude d'une quelconque demande de crédit, le banquier fera d'abord appel à la collecte d'informations concernant le client. Pour ce faire, il exigera de ce dernier la présentation des documents comptables tels que les bilans et les TCR. L'appréciation de la solvabilité du client sera déduite de ces documents.

Toutefois, pertinence et crédibilité de l'information ne vont pas de soi, le banquier ne doit jamais se départir de son esprit critique. Il doit dresser un diagnostic économique et financier pour chaque entreprise sollicitant un crédit. La réalité des valeurs comptables de l'entreprise lui apparaîtront dans toute leur étendue que certains phénomènes peuvent empirer. Cette analyse chiffrée, associée à d'autres éléments d'ordre subjectif tels que la parfaite connaissance de la situation de l'emprunteur et la confiance qu'il inspire au banquier parachève l'étude par l'émission d'un avis d'octroi de crédit.

La prise de risque est inhérente au métier de banquier. Il ne serait pas tout à fait infondé d'alléguer que le banquier prend habituellement des risques. Cependant, il les apprivoise en quelque sorte avant de les intégrer aux produits bancaires proprement dits. Sa protection est assurée par la prise de garanties quoique celles-ci soient accessoires et ne la mettent pas à l'abri d'évènements imprévisibles.

Les banques algériennes, à l'instar de leurs pendantes universelles, doivent assurer leur rôle de serviteur de l'économie. Le rétrécissement du champ d'intervention entraînerait un ralentissement de la production, ce qui sera néfaste pour l'économie.

Il y a maintenant près de deux décennies que défilent lacunes et dysfonctionnements du système bancaire. Un diagnostic s'impose presque à tous les niveaux, devant donner lieu à des

## Conclusion générale

---

analyses efficaces. Il y a manifestement urgence pour les pouvoirs publics nationaux, les décideurs financiers en tête (Ministère des Finances, Banque d'Algérie et ses subalternes) à dépasser le stade d'élaboration des textes pour atteindre la promulgation de lois efficaces et opérationnelles.

Nos opérateurs économiques ne cessent de juger « *obsolète* » notre système bancaire national, généralement très peu adapté, à les en croire, à répondre à la spécificité de leurs besoins. Ils se plaignent notamment de : loyer de l'argent élevé, politique de crédit insaisissable, lourdeurs bureaucratiques de toutes sortes, pouvoir d'achat et politique des salaires ne favorisant pas la relance par la consommation, etc.

Or un rôle majeur d'appui à la relance économique est déjà mis en chantier, des bases plus modernes et plus professionnelles sont d'ores et déjà mises en place, se traduisant notamment par une ouverture du secteur national, privé, voire étranger. Au plan juridique, un nouveau cadre réglementaire est venu faciliter l'implantation d'établissements financiers sur le sol national. À la faveur de toutes ces mesures émergent bien des établissements spécialisés, en leasing, financement hypothécaire, capital-risque, assurance à l'exportation, crédits domestiques, etc. Pour autant, la latitude de manœuvre n'est pas fermée aux opérateurs, ils peuvent concevoir et instituer autant de produits qu'ils le pourront, tant que le marché évolutif en demande.

# BIBLIOGRAPHIE

# Bibliographie

## Mémoire

- BOULOUBA.S, « Essai d'analyse du rôle de la banque dans le financement des investissements », Mémoire de Master en Sciences Economiques, Option : Monnaie, Banque et Environnement International.
- HADADIM, « Décision et choix d'un projet d'investissement dans une entreprise :cas ENIEM », Mémoire de Master en Science de Gestion, Option :Comptabilité, Contrôle, Audit.
- MASSAOUDENE.R et NAITYOUCHEF.H, « Étude d'un financement bancaire : cas d'un crédit d'investissement », Mémoire de Master en Science de Gestion, Option : Comptabilité, contrôle et Audit, Université de Bejaia 2011/2012.
- 

## Texte et lois

- La loi sur la monnaie et le crédit livre 3 organisation bancaire ; article 110 et 114.
- L'article 1<sup>er</sup> de la directive concernant les Fonds propres fait également référence à la Première directive de Coordination bancaire (77/780/CEE, et ses modifications ultérieures) pour la définition des établissements de crédit.
- Journal officiel de la République Algérienne, N°18, article 110-114.
- L'article 112 et la loi 10-90 du 14 avril 1990 relative à la monnaie et au crédit.

## Ouvrage

- **Abdellah BOUGHABA, Analyse et évaluation de projet, Ed, BERTI, Paris 1998.**
- Amelon J.L, Gestion financière, Maxima 2<sup>ème</sup> édition, Paris 2000.
- Beatrice Meunier Rocher, « Le diagnostic financier », Ed, Organisation, Paris, Mai 2006.
- BEARICE ET FRANCIS GRANDE GUILLOT, Analyse financière, GUALINO édition, 6<sup>ème</sup> édition, Paris 2002.
- BOUIN X., SIMON F-X., comprendre et maîtriser les outils de gestion à des fins opérationnelles, 2<sup>ème</sup> édition paris, Dunod, 2003.
- BURLAUD A, Dictionnaire de gestion, 2<sup>ème</sup> édition, Vanves 2004.
- « lexique économique », DALLOZ, octobre 1984, page.
- Dov Ogien, « Gestion financière de l'entreprise », Dunod, Paris, 2008.
- F.BANCEL et A. RICHARD, « le choix d'investissement », ED. Economica, Paris, 1995.
- F. bouyakoub, 2001, op-ci.
- G. BRESSY et C. KONKUYT, « économie d'entreprise », Édition Dalloz, Paris, 2002.
- G. CHARREAUX, « Finance d'entreprise », 2<sup>ème</sup> édition, ED, EMS, Paris, 2000.
- Georges Legros, « Finance d'entreprise », Dunod, Paris, 2010.
- Hubert Bonin : les banques françaises dans la crise économique, 1991

- J. PEYRARD : Analyse financière, 8<sup>ème</sup> édition. DUNOD Paris 2006.
- Jean-Paul T., mes relations avec les banques et les banquiers, paris, 1999.
- J P. Couvreur « La décision d'investir et la politique de l'entreprise ». Entreprise Moderne d'Édition. Février 1982.
- Jean-Paul T., mes relations avec les banques et les banquiers, paris, 1999.
- J P. Couvreur « La décision d'investir et la politique de l'entreprise ». Entreprise Moderne d'Édition. Février 1982.
- J. PEYRARD : Analyse financière, 8<sup>ème</sup> édition. DUNOD Paris 2006.
- J.KOHEL, « Le choix des investissements », Ed, Dunod, Paris, 2003.
- K. Chiha, « Gestion et stratégie financière », Edition Houma, 2<sup>émé</sup> édition, 2006.
- LENDREVIE J. LEVY J. « Mercator » 11<sup>e</sup> Ed. Édition Dunod, paris, 2014.
- M. MARCHESNAY, « Management stratégique », édition de l'ADREG, mai 2004.
- N. MOURGUES, « l'évaluation des investissement », Ed. Economica, Paris, 1994.
- P. conso, R. lavand, fond de roulement et politique financière, édition Dunod, Paris, année 1971
- ROBERT HOUDAYER : « Évaluation financière des projets », Edition Economica, paris, 1999.
- ZUHAYR M., les banques à l'ère de la mondialisation, Economica, paris, 1998

### **Sites internet**

- [www.canalblog.com](http://www.canalblog.com).
- [www.memoireonline.com](http://www.memoireonline.com)
- [www.doc Etudiant.fr](http://www.doc Etudiant.fr) (PDF).
- [www.ijias.issr-journals.org](http://www.ijias.issr-journals.org)

# Liste des tableaux, figures et schémas

## Liste des tableaux

Tableau n°1 : Les ratios de rentabilité.....	33
Tableau N° 2 : les grandes masses .....	36
Tableau N°3 : Tableaux de financement .....	40
Tableau N°4 : TCR prévisionnel avant financement.....	44
Tableau N°5 : Emplois/Ressources avant financement.....	45
Tableau N°6 : Tableau emploi/ressource après financement. ....	50
Tableaux N° 7 : infrastructure .....	67
Tableau N° 8 : équipements .....	68
Tableau N° 9 : État récapitulatif du programme d'investissement.....	68
Tableau N°10 : Actif du bilan financier.....	71
Tableau N°11 : passif de bilan financier. ....	72
Tableau N° 12: le calcul (SIG).....	73
Tableau N° 13: le calcul La Capacité d'autofinancement (CAF).....	75
Tableau N°14 : Les ratios de la rentabilité. ....	75
Tableau N°15 : Les ratios de solvabilité.....	76
Tableau N°16 : Les grandeurs financières.....	77
Tableau N°17 : tableaux de financement.....	78
Tableau N° 18 : Répartition d'investissement .....	79
Tableau N°19 : Amortissement des investissements	Unité : KDA..... 80
Tableau N° 20: Chiffre d'affaires prévisionnel sur 7 ans	Unité : KDA..... 81
Tableau N° 21: les charges	Unité : KDA ..... 82
Tableau N° 22: L'évolution et variation de BFR	Unité : KDA..... 82
Tableau N°23 : Le calcul des soldes intermédiaires de gestion(SIG)	Unité : KDA..... 83
Tableau N°24 : calcul de la CAF	Unité : KDA ..... 83
Tableau N°25: Calcule des Cash-flows actualisés	Unité : KDA ..... 85
Tableau N°26: Cumule des cash flux actualisés	Unité : KDA ..... 86

## Liste des figures

Figure n°1 : Le cycle de vie d'un produit.....	41
Figure n°2 : la relation entre la VAN et le TRI .....	47

## **Liste des schémas**

Schéma N° 1 : types de banques .....	4
Schéma N°2 : l'intermédiation bancaire .....	6
Schéma N° 3 : Organigramme de la BNA d'Alger .....	63

# Liste des abréviations

# Liste des abréviations

**ANDI** : Agence Nationale du Développement de L'investissement.

**BA** : Banque d'Algérie.

**BCA** : Banque Centrale d'Algérie.

**BFR** : Besoin en Fonds de Roulement.

**BNA** : Banque Nationale d'Algérie.

**CA** : chiffre d'affaire.

**CAF** : Capacité d'Auto Financement.

**CAGEX** : Compagnie Algérienne de Garantie des Exportateurs.

**CLT** : Crédit à long Terme.

**CMC** : Conseil de la Monnaie et de du Crédit.

**CMT** : Crédit à Moyen Terme.

**DR** : Délai de Récupération.

**DRA** : Délai de Récupération Actualisé.

**ER** : Emploi et Ressource.

**FNT** : Flux Nets de Trésorerie.

**IP** : Indice de profitabilité.

**KDA** : Kilo Dinars Algérien.

**LMC** : Loi sur Monnaie et de Crédit.

**MLT** : Moyens et Long Terme.

**PME** : Petites et Moyennes Entreprises.

**SB** : Système Bancaire.

**SIG** : Solde Intermédiaire de Gestion.

**RCAI** : Résultats Courant Avant Impôt.

**TCR** : Tableau du Compte Résultat.

**TRFP** : Taux de Rentabilité des Fonds Propre.

**TRI** : Taux de Rentabilité Interne.

**TRIE** : Taux de Rentabilité Interne de l'Emprunt.

**VAN** : Valeur Actuelle Nette des Fonds Propre.

**VANFP** : Valeur Actuelle Nette des Fonds Propre.

**VMP** : Valeur Mobilière de Placement.

**VRI** : Valeur Résiduelle de l'investissement

# Table des matieres

## Table des matières

Introduction générale .....	1
Chapitre I : Financement bancaire des investissements.....	3
Introduction.....	3
Section 1 : généralités sur les banques.....	3
1- Définition de la banque.....	3
2- Types de banques.....	3
2-1- La banque centrale .....	4
2-2- La banque de dépôts.....	4
2-3- La banque universelle .....	4
2-4- La banque d'affaires.....	4
2-5- La banque d'investissement .....	5
3- Les activités de la banque.....	5
3-1- Les activités d'intermédiation bancaire .....	5
3-1-1-La collecte des ressources .....	5
3-1-2- La distribution des capitaux.....	5
3-2- Les activités de marché .....	6
3-3- les prestations de services .....	6
4- Le rôle de la banque .....	6
Section 2 : Généralités sur les crédits bancaires .....	7
1- Définitions du crédit.....	7
2- les caractéristiques du crédit .....	8
2-1- Confiance .....	8
2-2- durée.....	8
2-3- L'risque .....	8
2-3-1- Le risque de crédit .....	8

2-3-2-	Le risque de liquidité .....	9
2-3-3-	Le risque de taux.....	9
2-3-4-	Le risque de change .....	9
2-3-5-	Le risque d'insolvabilité .....	9
2-4-	Le taux d'intérêt .....	9
3-	Classification du crédit bancaire .....	9
3-3-	Crédits destinés au financement de l'exploitation des entreprises.....	10
3-3-1-	Les crédits par caisse .....	10
3-3-1-1-	Les crédits par caisse globaux .....	10
3-3-2-1-	Les crédits par caisse spécifiques .....	11
3-1-2-	Les crédits par signature.....	12
3-4-	Les crédits destinés au financement des investissements de l'entreprise .....	13
3-4-1-	Les crédits à moyen terme (CMT).....	13
3-4-2-	Les crédits à long terme.....	13
3-4-3-	les crédits bail (leasing) .....	13
3-5-	Les crédits destinés au financement du commerce extérieur.....	13
3-5-1-	Le financement des exportations .....	14
3-5-2-	Le financement des importations.....	14
3-6-	Les crédits aux particulières.....	15
4-	Le rôle du crédit .....	16
4-1-	Assurer la continuité des échanges.....	16
4-2-	Stimuler la production.....	16
4-3-	Amplifier le développement.....	16
4-4-	Instrument de création de monnaie .....	17
Section 03:	Généralités sur l'investissement .....	17
1-	Définition de l'investissement.....	17
1-1-	Définition comptable.....	17

1-2- Définitions financière.....	17
1-3- Définition économique .....	18
1-4 Définition stratégique .....	18
2- Typologie des investissements .....	18
2-1- Les investissements par nature .....	18
2-2- Les investissements par destination .....	18
2-3- Les investissements stratégiques.....	19
3- La nature de l'investissement.....	19
4- Les déterminants de l'investissement.....	20
4-1- La demande anticipée.....	20
4-2- La rentabilité .....	20
4-4- Le coût des facteurs de production .....	20
4-5- Le taux d'utilisation des capacités productives.....	21
5- Les acteurs de l'investissement .....	21
6- Le rôle de l'investissement dans l'économie .....	21
Conclusion .....	23
Chapitre II : Évaluation du projet d'investissement.....	24
Introduction .....	24
Section 01 : Étude d'un dossier de crédit d'investissement .....	24
I-Constitution du dossier de crédit d'investissement .....	24
1- Demande de crédit d'investissement.....	24
2- Documents administratifs :.....	25
3- Documents comptables et fiscaux .....	25
4- Documents économiques et financiers .....	25
5- Documents techniques.....	25
II-Étude technico-économique du projet d'investissement.....	26
1-Identification de promoteur et son activité.....	26
1-1-Présentation de l'activité .....	26
1-2-Présentation du promoteur.....	26

2-l'identification du projet d'investissement.....	26
2-1-Objet du projet.....	26
2-2- Localisation du projet.....	27
2-3- État d'avancement du projet.....	27
2-4- Impact du projet .....	27
3- L'analyse de marché.....	27
4- Analyse commerciale .....	28
5- Analyse technique .....	28
Section 02 : Analyse financière du projet .....	28
I-La rentabilité :.....	28
1- Les soldes intermédiaires de gestion :.....	29
1-1-Le chiffre d'affaire (CA).....	29
La marge commerciale (MC).....	29
1-2-La production de l'exercice.....	29
La valeur ajoutée (VA) .....	30
1-3-L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE).....	30
Le résultat d'exploitation (RE) .....	30
1-4-Le résultat courant avant impôts (RCAI).....	30
1-5-Le résultat Net (RN).....	31
2- La capacité d'autofinancement (CAF) .....	31
3- Présentation des ratios .....	31
3-1-Définition d'un ratio.....	31
3-2-L'intérêt de l'analyse par la méthode des ratios.....	32
3-3-Typologie des ratios .....	32
3-3-1-Les ratios de rentabilité.....	32
3-3-2-Les ratios de structure .....	33
3-3-3-Les ratios de liquidité.....	34
II. La solvabilité .....	34
III. La structure de financement .....	35
1. Les grandeurs significatives .....	35
2. La représentation dynamique des grandes masses du bilan .....	38
Section03 : Analyse de rentabilité du projet d'investissement.....	40
1-Analyse de la rentabilité avant financement .....	40

1-1-	La durée de vie de projet d'investissement .....	40
1-2-	La nature des flux .....	42
1-3-	La comparaison des flux de trésorerie .....	42
1-3-1-	Elaboration de l'échéancier d'investissement.....	42
1-3-2-	Echéancier d'amortissement .....	42
1-3-3-	Détermination de la valeur résiduelle de l'investissement (V.R.I).....	42
1-3-4-	Détermination le Besoin en fond de roulement (B.F.R) et sa variation.....	43
1-3-5-	Élaboration des comptes de résultat annuel (prévisionnels) .....	43
1-3-6-	Établissement du tableau des flux de trésorerie (tableau emploi/ressource) .....	44
1-4-	Les critères de rentabilité d'investissement.....	44
1-4-1-	Le délai de récupération actualisé (DRA).....	45
1-4-2-	La valeur actuelle nette (VAN).....	45
1-4-3-	L'indice de profitabilité (IP) .....	46
1-4-4-	Taux de rentabilité interne (TRI) .....	47
2-	L'analyse de rentabilité après financement.....	48
2-1-	Échéancier d'amortissement.....	48
2-2-	Élaboration de TCR prévisionnel après le financement .....	48
2-3-	Plan de mobilisation .....	48
2-4-	Le tableau emploi/ressource après financement (TER).....	48
2-5-	L'appréciation de la rentabilité.....	49
2-5-1-	La rentabilité des fonds propres .....	49
2-5-3-	l'appréciation de l'effet de levier .....	51
3-	Décision d'octroi de crédit .....	51
3-1-	Le comité de crédit .....	51
3-2-	L'autorisation de crédit .....	51
4-	Procédure de mise en place du crédit .....	52
4-1-	La convention de crédit .....	52
4-2-	Recueil des garanties .....	52
4-3-	Comptabilisation .....	52
4-4-	Demande de confection de la chaine de bails.....	53
4-5-	Renvoi de la chaine de billets .....	53
4-6-	L'échéance.....	53
5-	Suive des engagements de la banque .....	54

5-1- Provisionnement des créances .....	54
5-2- la gestion de contentieux .....	54
5.2-1- La phase précontentieuse.....	55
5-2-2- Phase contentieuse .....	55
Conclusion .....	58
Chapitre III : Étude de cas pratique .....	60
Introduction .....	60
Section 01 : La présentation d'organisme d'accueil et l'étude d'un dossier de crédit d'investissement.....	60
I-Présentation d'organisme d'accueil.....	60
1-Historique de la BNA .....	60
2-La forme juridique de la BNA .....	61
3- Présentation de la direction de réseau d'exploitation « DRE » de BNA .....	61
3-1- La structure de la direction de réseau d'exploitation « DRE » .....	61
3-2- Les missions de la direction du réseau d'exploitation .....	62
4-L'organisation de la BNA.....	62
II-l'étude d'un dossier de crédit d'investissement .....	65
1-Constitution du dossier .....	65
2-Etude de la viabilité de projet .....	65
2-1- Identification de promoteur et son activité .....	65
2-1-1- Présentation de la société .....	65
2-1-2- Présentation de promoteur .....	66
2-1-3- Présentation de l'activité.....	66
2-1-4- Liste détaillée et valorisée des investissements .....	66
2-2-Identification de projet d'investissement .....	66
2-2-1-Localisation.....	67

2-2-2-Impact du projet .....	67
2-3-Analyse de marché .....	68
2-4- Analyse commerciale .....	68
2-5- Analyse technique.....	69
Section 02 : Analyse la situation financière de l'entreprise.....	69
1.Évaluation de la rentabilité de l'entreprise .....	69
1.1. Reclassement des bilans financiers retraités.....	69
1.2. Les soldes intermédiaires de gestion (SIG) et La Capacité d'autofinancement .....	71
1.3. Les ratios de la rentabilité.....	74
2.La solvabilité.....	76
3.La structure de financement .....	77
3.1. Les grandeurs significatives .....	77
3.2. Tableaux de financement.....	77
Section 03 : Analyse des critères d'évaluation du choix d'investissement.....	79
1.Analyse de la rentabilité avant financement .....	79
1.1. La structure d'investissement .....	79
1.2. Amortissement des investissements .....	79
1.3. Détermination de la valeur résiduelle de l'investissement (VRI).....	80
1.4. Détermination le Chiffre d'affaire, Les charges et BFR .....	80
1.4.1. Détermination du Chiffre d'affaire.....	80
1.4.2. Détermination des charges .....	81
1.4.3. Détermination du besoin en fonds de roulement (BFR) .....	81
1.5. Élaboration du TCR, CAF et Cash-Flow.....	81
1.5.1. Le tableau de compte de résultat (TCR).....	81
1.5.2. La capacité d'autofinancement(CAF) .....	82
1.5.3. Calcule des cash-flows actualisés(CFA) .....	83
1.6. Calcul les critères de rentabilité.....	84

1.6.1. La valeur actuelle nette (VAN) .....	84
1.6.2. Indice de profitabilité .....	85
1.6.3. Le délai de récupération de capital investi .....	85
1.6.4. Le taux de rentabilité interne (TRI).....	86
Conclusion .....	87

Conclusion générale .....	88
---------------------------	----

## **Bibliographie**

### **Liste des tableaux**

### **Liste des figures**

### **Liste des schémas**

### **Liste des abréviations**

### **Annexes**

# Annexes

## **Résumé**

Les banques algériennes, à l'instar de leurs pendantes universelles, doivent assurer leur rôle de serviteur de l'économie. Le rétrécissement du champ d'intervention entraînerait un ralentissement de la production, ce qui sera néfaste pour l'économie.

Il y a maintenant près de deux décennies que défilent lacunes et dysfonctionnements du système bancaire. Un diagnostic s'impose presque à tous les niveaux, devant donner lieu à des Analyses efficaces. Il y a manifestement urgence pour les pouvoirs publics nationaux, les décideurs financiers en tête (Ministère des Finances, Banque d'Algérie et ses subalternes) à dépasser le stade d'élaboration des textes pour atteindre la promulgation de lois efficaces et opérationnelles.

Or un rôle majeur d'appui à la relance économique est déjà mis en chantier, des bases plus modernes et plus professionnelles sont d'ores et déjà mises en place, se traduisant notamment par une ouverture du secteur national, privé, voire étranger. Au plan juridique, un nouveau cadre réglementaire est venu faciliter l'implantation d'établissements financiers sur le sol national. À la faveur de toutes ces mesures émergent bien des établissements spécialisés, en leasing, financement hypothécaire, capital-risque, assurance à l'exportation, crédits domestiques, etc. Pour autant, la latitude de manœuvre n'est pas fermée aux opérateurs, ils peuvent concevoir et instituer autant de produits qu'ils le pourront, tant que le marché évolutif en demande.